

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018



AGGLO
FRIBOURG · FREIBURG



Sommaire

1 GÉNÉRALITÉS	1
1.1 Fonctionnement interne.....	1
1.2 Activités du Comité à l'intention du Conseil.....	2
1.3 Contrats et conventions.....	4
1.4 Préavis	7
1.5 Personnel.....	9
1.6 Communication	9
2 DICASTÈRES.....	12
2.1 Dicastère de l'aménagement, de l'environnement et de la mobilité	12
2.2 Dicastère des promotions.....	21
2.3 Dicastère des finances et des ressources humaines	30
3 DIVERS	31
4 INFORMATIONS GÉNÉRALES	32
ANNEXE - LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL 2018.....	33

Glossaire

Toutes les abréviations sont en italique dans le document.

agglomération	agglomération fribourgeoise (territoire)
Agglomération	Agglomération de Fribourg (institution) en tant qu'organe politique (législatif et exécutif) doté d'un bureau administratif et technique
Assises	Assises de la culture de la région fribourgeoise (2012-2014)
Bureau du Conseil	Bureau du Conseil d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg
CAME	Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement de l'Agglomération de Fribourg
canton	canton de Fribourg (territoire)
CARM	Commission d'aménagement régional et de mobilité de l'Agglomération de Fribourg
CCult	Commission culturelle de l'Agglomération de Fribourg
CF	Commission financière de l'Agglomération de Fribourg
CFF	Chemins de fer fédéraux
Comité	Comité d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg
communes membres	communes membres de l'Agglomération de Fribourg
Conseil	Conseil d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg
CORODIS	Commission Romande de Diffusion des Spectacles
CrT	communautés régionales de transport
DAEM	Dicastère de l'aménagement, de l'environnement et de la mobilité de l'Agglomération de Fribourg
DF&RH	Dicastère des finances et des ressources humaines de l'Agglomération de Fribourg
DP	Dicastère des promotions (culture, économie et tourisme) de l'Agglomération de Fribourg
EcoTerr	Etude d'économie territoriale sur les zones d'activités de l'agglomération fribourgeoise
EPFZ	Ecole polytechnique fédérale de Zurich
EPT	équivalent plein temps
EspaceSuisse	Association suisse pour l'aménagement national
Etat de Fribourg	Etat de Fribourg (organe politique)
Fondation cma	Fondation cma, fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles
FTR	Fribourg Tourisme et Région
Innoreg FR	association des régions fribourgeoise pour la mise en œuvre de la Nouvelle Politique Régionale (NPR) au niveau régional.
LAC	loi sur les affaires culturelles (RSF 480.1) de l'Etat de Fribourg
La Cantonale	La Cantonale - Foire de Fribourg (a été ajouté)
LAT	loi fédérale sur l'aménagement du territoire (RS 700)
LATec	loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (RSF 710.1) de l'Etat de Fribourg
LR	loi sur les routes (RSF 741.1) de l'Etat de Fribourg
LTr	loi sur les transports (RSF 780.1) de l'Etat de Fribourg
Mobul	Association de communes Mobul

NPR	Nouvelle Politique Régionale
OAT	Ordonnance fédérale sur l'aménagement du territoire (RS 700.1)
OFS	Office fédéral de la statistique
P+R	parkings d'échange (pour véhicules) P+R, promus par l'Agglomération de Fribourg, bénéficiant d'un tarif préférentiel à condition de poursuivre un trajet en transport public
PA2	Projet d'agglomération de deuxième génération de l'Agglomération de Fribourg
PA3	Projet d'agglomération de troisième génération de l'Agglomération de Fribourg
PAC	plan d'affectation cantonal
PAD	plan-s d'aménagement de détail
PAL	plan-s d'aménagement local/-aux
PAZ	plan-s d'affectation des zones
PDA	Plan directeur régional d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg
PDCant	Plan directeur cantonal
Raum ⁺	Dans le cadre du projet «Raum ⁺ Agglomération de Fribourg», les réserves de surfaces urbanisables des dix communes de l'agglomération fribourgeoise ont été recensées. Lancé en juin 2014 et mené en collaboration avec l'Agglomération de Fribourg et l'Etat de Fribourg, le projet a été exécuté avec succès en juin 2016.
RCS	Région capitale suisse
Règlement du Conseil	Règlement du Conseil d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg
ReLATEC	règlement d'exécution de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (RSF 710.11) de l'Etat de Fribourg
RTr	règlement d'exécution de la loi sur les transports (RSF 780.11) de l'Etat de Fribourg
SCH	association Sélection Suisse en Avignon
Sitecof	Sitecof, site cartographique de l'Agglomération de Fribourg
SSA	Société Suisse des Auteurs
Statuts	Statuts de l'Agglomération de Fribourg
TP	transport-s public-s
TPF	Transport public fribourgeois Holding (TPF) SA
TransAgglo	TransAgglo, axe de mobilité douce traversant l'agglomération fribourgeoise.

Rapport d'activités du Comité d'agglomération 2018

Conformément aux *Statuts de l'Agglomération de Fribourg (ci-après Statuts)* adoptés le 1^{er} juin 2008 et révisés par le *Conseil d'agglomération (ci-après Conseil)* le 13 septembre 2018¹, le *Comité d'agglomération (ci-après Comité)* élabore un rapport sur les activités de l'année écoulée. Il remet ce rapport pour information au *Conseil* lors de l'approbation des comptes de l'*Agglomération de Fribourg (ci-après Agglomération)*.

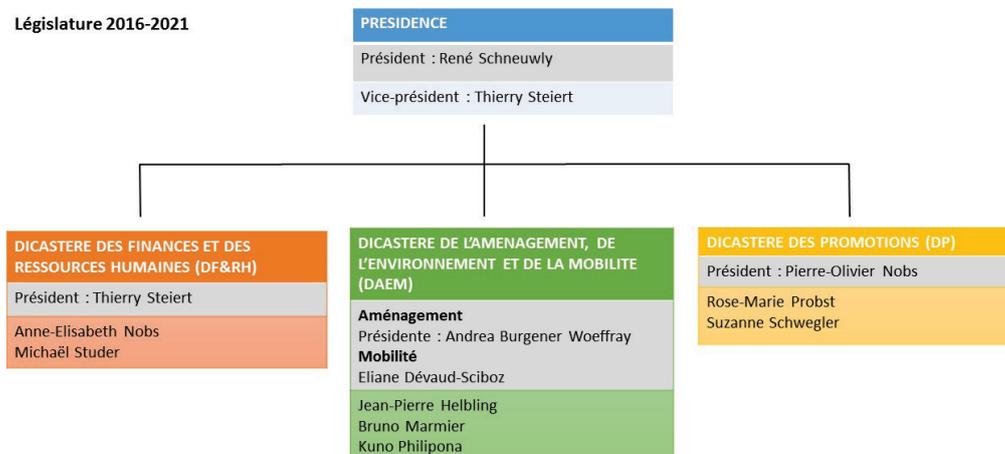
1 Généralités

1.1 Fonctionnement interne

○ Comité et dicastères

En règle générale, le *Comité* se réunit tous les 15 jours en séance ordinaire. Tous les objets traités lors de ces séances sont préalablement préparés en séance de dicastère avant d'être avalisés par décision collégiale du *Comité*. En 2018, le *Comité* a tenu 20 séances ordinaires et 2 séances extraordinaires.

Le *Comité* se compose de MM. René Schneuwly (Président, Granges-Paccot) et Thierry Steiert (Vice-président, Fribourg), de Mmes Andrea Burgener Woeffray (Fribourg), Eliane Dévaud-Sciboz (Avry), Anne-Elisabeth Nobs (Corminboeuf), Rose-Marie Probst (Belfaux) et Suzanne Schwegler (Givisiez), ainsi que MM. Jean-Pierre Helbling (Marly), Bruno Marmier (Villars-sur-Glâne), Pierre-Olivier Nobs (Fribourg), Kuno Philipona (Düdingen) et Michaël Studer (Matran).



Composition du Comité

La composition des dicastères, restée inchangée depuis le début de la législature, est la suivante :

- *Dicastère de l'aménagement, de l'environnement et de la mobilité (ci-après DAEM)* : Mmes Burgener Woeffray (Présidente, Responsable aménagement) et Dévaud-Sciboz (Responsable mobilité), ainsi que MM. Helbling, Marmier et Philipona.

¹ Article 16 alinéa 1 lettre e : [le Conseil] décide du budget et approuve les comptes ainsi que le rapport d'activités du Comité d'agglomération.

- *Dicastère des promotions (ci-après DP) :*
Mmes Probst (Responsable tourisme) et Schwegler (Responsable culture), ainsi que M. Nobs (Président, Responsable économie).
- *Dicastère des finances et des ressources humaines (ci-après DF&RH) :*
Mme Nobs ainsi que MM. Steiert (Président) et Studer.

O Organes de préavis

Dans le cadre de ses activités, le *Comité* peut s'appuyer sur l'expertise d'organes de préavis, la *Commission d'aménagement régional et de mobilité (ci-après CARM)* et la *Commission culturelle (ci-après CCult)*, dans leur domaine de compétence respectif.

La *CCult*, composée de treize membres élus par le *Conseil* sur proposition du *Comité*, est un organe consultatif. Ses préavis sont transmis au *DP* qui étudie leur adéquation avec les règlements en vigueur, puis communique sa position au *Comité*. En plus de sa traditionnelle activité de préavis, la *CCult* a participé, avec l'appui de l'administration, à l'élaboration d'une directive. Cette dernière vise à codifier les pratiques établies en matière d'octroi de subventions. La présidence de la *CCult* est statutairement attribuée à un membre du *Comité*. En l'occurrence, il s'agit de Mme Schwegler, qui peut s'appuyer sur l'expertise d'une majorité de membres issus du milieu culturel pour juger de la qualité des projets susceptibles de bénéficier d'une subvention.

En 2018, le *Comité* a pris connaissance avec tristesse du décès de M. Emmanuel Schmutz, membre de la *CCult*, survenu le 3 novembre. M. Schmutz a œuvré au sein de la commission depuis 2008, en tant qu'expert des domaines du cinéma, de la littérature et de la photographie.

La *CARM* est, quant à elle, composée de délégués politiques et techniques des *communes membres de l'Agglomération (ci-après communes membres)*. Les communes désignent librement leurs représentants, mais seuls les représentants politiques ont formellement le droit de vote. La *CARM* constitue une plateforme d'échange privilégiée pour toutes les thématiques d'intérêt régional liées à l'aménagement du territoire et à la mobilité. Elle est présidée par M. Jean-Marc Boéchat (Marly) et vice-présidée par M. Nobs. Les membres de la *CARM* ont été régulièrement informés des principaux dossiers menés par l'*Agglomération*, notamment en ce qui concerne le *Projet d'agglomération de troisième génération de l'Agglomération (ci-après PA3)*, le réseau de bus ou encore le renouvellement du matériel roulant. Plusieurs présentations d'intérêt régional, avec des intervenants extérieurs, ont également été organisées dans ce cadre.

1.2 Activités du Comité à l'intention du Conseil

O Messages du Comité

Le *Comité* valide, avant chaque séance plénière du législatif de l'*Agglomération*, les messages qu'il entend soumettre à ce dernier. Sept messages ont ainsi été présentés au *Conseil* en 2018. Ils sont disponibles en français et en allemand sur le site internet de l'*Agglomération* (www.agglo-fr.ch).

Séance du Conseil d'agglomération du 22 février 2018

- Message n° 18 concernant la modification des Statuts en vue de l'adoption d'un plan régional des énergies.

Séance du Conseil d'agglomération du 17 mai 2018

- Message n° 19 en vue de l'approbation des comptes 2017 de l'Agglomération de Fribourg,
- Message n° 20 concernant le subventionnement de la mesure 21.9 du PA2 « Réalisation d'une passerelle de mobilité douce à la gare de Givisiez, avec accès au quai »,
- Message n° 21 en vue de la libération du crédit d'étude sur le développement des parkings d'échange P+R promus par l'Agglomération de Fribourg,
- Message n° 23 concernant le subventionnement de la mesure 22.7 du PA2 « Aménagement de la Dort-Verte secteur Rochettes »,

- Message A en vue de la révision totale des Statuts de l'Agglomération de Fribourg et du Règlement du Conseil d'agglomération.

Séance de relevée du Conseil d'agglomération du 13 septembre 2018

- Message B en vue de la révision totale des Statuts de l'Agglomération de Fribourg et du Règlement du Conseil d'agglomération.

Séance du Conseil d'agglomération du 11 octobre 2018

- Message n° 24 en vue de l'adoption du budget 2019 de l'Agglomération de Fribourg.

○ Réponses du Comité aux interventions parlementaires

Les interventions parlementaires peuvent prendre la forme d'une motion, d'un postulat ou d'une question. Conformément au *Règlement du Conseil d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg (ci-après Règlement du Conseil)*, le *Comité* dispose d'un an, à partir de la date de transmission d'une intervention parlementaire, pour y répondre. En 2018, le *Comité* en a traité quatre. Toutes ces réponses sont disponibles en français et en allemand sur le site internet de l'Agglomération.

Séance du Conseil d'agglomération du 22 février 2018

- Réponse au postulat n° 3 (Post_Leg2016-2021_2017_003) demandant l'affichage de cartes isochrones pour piétons aux arrêts TPF de l'agglomération fribourgeoise,
- Réponse à la motion n° 22 (Mot_Leg2011-2016_2014_022) visant à compléter le règlement régissant la reconnaissance d'importance régionale des activités culturelles.

Séance du Conseil d'agglomération du 17 mai 2018

- Réponse à la question n° 10 (Quest_Leg2016-2021_2018_010) demandant une prise de position objective du Comité d'agglomération, et non pas médiatique, au sujet du Projet d'agglomération de troisième génération,
- Réponse au postulat n° 29 (Post_Leg2011-2016_2015_029) concernant une étude visant à élaborer un plan d'action destiné à accroître la part de la propulsion électrique des transports publics dans l'Agglomération.

○ Transmission des interventions parlementaires

Dans le courant de l'année écoulée, le *Comité* a en outre pris position sur cinq interventions parlementaires.

Séance du Conseil d'agglomération du 22 février 2018

- Transmission du postulat n° 7 (Post_Leg2016-2021_2017_007) demandant une étude de faisabilité d'un parking d'échange P+R dans la proximité de l'arrêt du bus TPF « Portes de Fribourg » (ligne 1).

Séance du Conseil d'agglomération du 17 mai 2018

- Transmission du postulat n° 8 (Post_Leg2016-2021_2018_008) relatif à la traversée des routes par la TransAgglo,
- Transmission du postulat n° 9 (Post_Leg2016-2021_2018_009) concernant une politique de la logistique urbaine pour l'Agglomération de Fribourg.

Séance du Conseil d'agglomération du 11 octobre 2018

- Transmission de la motion n° 11 (Mot_Leg2016-2021_2018_011) relative à l'introduction de la gestion des installations sportives d'importance comme nouvelle tâche de l'Agglomération de Fribourg.

Parmi les interventions précitées, quatre ont été transmises par le législatif. Les interventions transmises feront l'objet de réponses circonstanciées de la part de l'exécutif, en principe dans le délai légal d'une année.

○ Révision totale des Statuts et du Règlement du Conseil

Le *Comité*, en collaboration étroite avec le *Bureau du Conseil*, a entrepris sur l'initiative de ce dernier la révision totale des *Statuts* ainsi que du *Règlement*. Ces deux textes

n'avaient pas fait l'objet d'une révision totale depuis la création de l'*Agglomération*. Les deux révisions ont été avalisées par le *Conseil* lors de la séance de relevée du 13 septembre 2018. Leur entrée en vigueur dépend de leur approbation par le Conseil d'Etat. Cette dernière devrait intervenir durant le premier semestre 2019.

1.3 Contrats et conventions

Administration générale

O Convention entre l'Agglomération et la commune de Matran relative au dépôt des archives de l'Agglomération

Les locaux de l'administration de l'*Agglomération* ne permettant pas de gérer et de stocker adéquatement les archives, un local situé sous l'école primaire de la commune de Matran est mis à disposition par cette dernière et permet leur bonne conservation. Une convention entre l'*Agglomération* et la commune de Matran a été signée en 2015 à cet effet. Elle a été tacitement renouvelée en 2018.

Domaine touristique

O Contrat de prestations avec Fribourg Tourisme et Région

La collaboration entre l'*Agglomération* et *Fribourg Tourisme et Région* (ci-après *FTR*) repose sur un contrat de prestations par lequel les activités de promotion touristique ont été externalisées et confiées à cette organisation à compter de 2009. Considérant le potentiel d'amélioration des prestations fournies, le *Comité* a dénoncé ledit contrat au 31 décembre 2016. Il s'est simultanément donné pour objectif de mettre à profit le délai de résiliation d'une année prévue par le document, afin de renégocier les bases de la collaboration entre les deux entités. Les discussions, qui se sont déroulées durant le deuxième semestre 2016, ont permis d'obtenir de substantielles améliorations au niveau de la mise en valeur de l'offre touristique des différentes *communes membres*, tout en maintenant l'indemnité forfaitaire octroyée à *FTR* à son niveau antérieur, soit CHF 590'000 par année. Le *Conseil* a ratifié ce nouveau contrat lors de sa séance du 12 octobre 2016.

Le contrat de prestation a débuté au 1^{er} janvier 2017, pour une période de cinq ans, soit jusqu'en 2021. La deuxième année passée sous ce nouveau régime contractuel a donné satisfaction aux deux parties.

Domaine de la culture

O Convention tripartite sur les Assises de la culture

L'*Agglomération*, Coriolis Infrastructures et la Ville de Fribourg étaient liées, jusqu'en février 2014, par une convention dont l'objectif était de définir le nouveau cadre de la politique culturelle régionale. Cette réflexion s'est soldée par la publication du rapport « Culture 2030 », lequel a été remis aux responsables politiques régionaux le 16 octobre 2014². Le *Comité* a pris acte avec réserve de ce rapport le 28 août 2015. Il a notamment regretté que ses objectifs généraux ne soient pas formulés de manière opérationnelle. Il a également relevé certains obstacles au niveau réglementaire en ce qui concerne la mise en place d'un pilotage culturel régional.

Le *Comité* soutient les projets des associations culturelles professionnelles sur son territoire, en fonction des critères définis dans sa réglementation et selon la répartition des tâches dictée par la loi sur les affaires culturelles (LAC) du 24 mai 1991. Le *Comité* entend poursuivre sa mission en privilégiant une collaboration et une concertation accrues entre les différents organes régionaux de promotion culturelle. Un comité de pilotage régional, issu du processus initié dans le cadre des *Assises de la culture* (ci-après *Assises*), veille à optimiser les ressources actuelles afin de répondre aux attentes des acteurs culturels, tout en offrant à la population fribourgeoise une offre culturelle attractive et accessible.

² Ce rapport est disponible à l'adresse suivante : www.assises-culture.ch.

Un groupe de travail, réunissant les principaux acteurs du subventionnement (*Etat de Fribourg, Agglomération, Coriolis Infrastructures et Ville de Fribourg*), s'est constitué durant l'année écoulée dans le but de dégager des pistes de collaboration au niveau opérationnel. Un rapport a été communiqué durant le dernier semestre 2018. Son analyse est en cours.

○ **Convention annuelle avec Caritas Fribourg pour la CarteCulture**

Le *Comité* finance la CarteCulture depuis 2011, dans le cadre d'une convention renégociée chaque année avec Caritas Fribourg. La CarteCulture est nominative et donne accès à une offre culturelle, sportive et de formation à prix réduit (rabais de 30 à 70 %, selon les partenaires). Cette carte annuelle est gratuite. Son obtention est conditionnée au lieu de domicile des personnes disposant de revenus modestes ou au bénéfice de prestations de l'aide sociale, ainsi qu'aux familles monoparentales en situation financière précaire.



Selon le premier rapport sur la pauvreté dans le *canton de Fribourg (ci-après canton)*³, près de 7'577 personnes, soit 3 % de la population, sont touchées par la pauvreté (année de référence 2011). Les études prospectives démontrent que 10 % de la population est exposé à un risque de pauvreté.

Le *Comité* est favorable, sur le principe, au maintien et au développement de ce vecteur de diffusion culturelle. Soucieux d'une allocation judicieuse des ressources, il a plafonné sa participation financière annuelle en 2017 et 2018 à un montant de CHF 15'000. En collaboration avec *l'Etat de Fribourg*, l'Association des communes fribourgeoises (ACF) et la Loterie Romande, il participe en outre à un projet visant à une extension du périmètre de diffusion de la carte. Il s'agit concrètement de mettre sur pied une campagne sur deux ans, ayant pour but de promouvoir l'usage de cet instrument par les communes hors du périmètre de *l'agglomération fribourgeoise (ci-après agglomération)* qui n'y ont pas encore adhéré. Au terme de cette campagne, il s'agira d'examiner si la relation entre le nombre de cartes distribuées et les coûts relatifs au projet se situe dans une proportion acceptable.

A ce titre, il convient de relever que le nombre de cartes distribuées en 2018 a connu une progression, passant de 590 unités en 2017 à 636 unités en 2018. Il semble ainsi que les recommandations du *Comité* relatives à la mise en œuvre de mesures de diffusion et de communication plus adaptées à destination des bénéficiaires potentiels de cette carte commencent à porter leurs fruits.

Plus d'informations sur www.carteculture.ch.

○ **Soutien aux activités de la Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles**

Le *Comité* a confirmé en 2018 son soutien aux activités de la *Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles (ci-après Fondation cma)*. La *Fondation cma* apporte un encadrement spécifique aux artistes professionnels romands dans le domaine des musiques actuelles. La contribution de *l'Agglomération* vise à encourager les initiatives de cette structure, qui s'est fixé comme objectifs principaux de conseiller et de soutenir les acteurs culturels romands, de promouvoir leur travail, de leur permettre d'accéder à un programme spécifique de formation et de diffuser leurs créations musicales en Suisse et à l'international. Cette allocation financière n'est pas assimilée à une subvention culturelle. Il s'agit d'une cotisation annuelle.



³ Rapport sur la situation sociale et la pauvreté dans le *canton*, Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS) - 2016

La *Fondation cma* est également à l'origine du Festival lémanique de musiques actuelles *Festival Walk the Line*, en collaboration avec la région Auvergne-Rhône-Alpes, et expérimente le projet ICEBERG, véritable tremplin de la scène artistique franco-suisse pour les musiciens émergents (projet adopté par l'Espace Culturel le Nouveau Monde à travers un soutien tripartite de l'*Etat de Fribourg*, l'*Agglomération* et la Ville de Fribourg).

La *Fondation cma* est un organisme « mixte », financé à la fois par les pouvoirs publics, des partenaires institutionnels et les milieux privés. Dans la région fribourgeoise, elle collabore avec les partenaires suivants : la Ville de Fribourg, l'*Etat de Fribourg*, la Loterie Romande, Fri-Son, le Nouveau Monde et Bad Bonn.

A l'instar de la *Commission Romande de Diffusion des Spectacles* (ci-après *CORODIS*), qui œuvre en faveur de la diffusion des spectacles dans les domaines du théâtre et de la danse, la *Fondation cma* a réussi à fédérer acteurs culturels, institutions publiques et professionnels, en tissant un réseau dense de partenaires romands et étrangers depuis près de 20 ans.

○ Participation à la Commission Romande de Diffusion des Spectacles

Dans le cadre de la Convention (signée en février 2012) liant l'*Agglomération* à la *CORODIS*, le *Comité* confirme en 2018 sa



participation annuelle de CHF 8'625. Le *Comité* entend poursuivre son soutien auprès des acteurs culturels régionaux qui diffusent et exportent leurs productions théâtrales et chorégraphiques. La contribution 2018 de l'*Agglomération* est restée stable, après une augmentation de 15 % en 2017. Elle représente 5 % des montants versés par les villes romandes (y compris Bienne). La *CORODIS* est également financée conjointement par les cantons et la Loterie Romande. Elle bénéficie en outre du soutien de contributeurs non membres comme la *Société Suisse des Auteurs* (ci-après *SSA*), l'association Label+ romand - arts de la scène, l'association *Sélection Suisse en Avignon* (ci-après *SCH*), le Pool de théâtres romands et l'Union des Théâtres Romands (UTR).

Ce soutien à la *CORODIS* n'est pas considéré comme une subvention culturelle et ne vient donc pas grever les ressources destinées aux acteurs culturels régionaux. La mission de la *CORODIS* est de faciliter la diffusion et la promotion des spectacles romands en Suisse et à l'étranger. Son objectif est de permettre aux productions théâtrales et chorégraphiques professionnelles romandes d'atteindre une pleine maturité artistique et une exploitation optimale, en favorisant le nombre de représentations. Elle y contribue en soutenant financièrement les tournées, en favorisant la circulation de l'information et la mise en réseau, ainsi qu'en promouvant les spectacles à travers la plateforme www.corodis.ch.



Depuis 2016, grâce à l'augmentation des contributions financières de ses membres, la *CORODIS*, en partenariat avec Pro Helvetia, offre aux spectacles suisses une vitrine « Sélection suisse en Avignon » dans le cadre du Festival OFF d'Avignon. Ce projet pilote de quatre éditions, lancé en 2016 sous la dénomination de *SCH* (*Sélection suisse en Avignon*), est également soutenu par la *SSA*, le Pour-cent culturel Migros et la Fondation Ernst Göhner. En 2018, une évaluation intermédiaire du projet a été réalisée par un mandataire externe. La *SCH*, constituée en association, a choisi, dans le cadre du vaste forum du Festival d'Avignon, des lieux partenaires qui se distinguent par leur professionnalisme. La programmation de cette sélection suisse a été confiée à Mme Laurence Perez, directrice. Au terme de trois éditions pilotes, il s'avère que la *SCH* est un instrument efficace pour la promotion de la diffusion des spectacles suisses en France et à l'étranger.

Ce projet permet à la création scénique contemporaine suisse d'accéder à une visibilité extraordinaire. Pour plus d'informations : <https://corodis.ch/reseaux/selection-suisse-en-avignon>.

Domaine de l'aménagement régional

O Convention entre l'Etat de Fribourg et l'Agglomération relative à l'aide aux investissements des communautés régionales de transport pour l'année 2018

La *loi sur les transports (ci-après LTr)* permet à l'Etat de Fribourg d'accorder des contributions financières aux *communautés régionales de transport (ci-après CrT)* pour certains de leurs investissements jusqu'à concurrence de 50 % de la part à charge de l'Agglomération. Deux entités peuvent bénéficier de ce soutien financier en tant que CrT constituées : *Mobul* et l'Agglomération. Les modalités d'octroi de cette aide et les investissements éligibles sont précisés dans la LTr et son règlement d'exécution (RTr). Le Grand Conseil a adopté, le 18 novembre 2015, un décret pour l'ouverture d'un crédit de quatre millions de francs destiné au financement de cette aide, à mobiliser par le Conseil d'Etat sur la base de conventions annuelles de un million de francs pour la période 2015-2018. Pour la dernière année de cette période, deux nouveaux projets ont pu bénéficier de cette aide annuelle. Le Comité travaille à la pérennisation de cet outil.

Le Comité a adressé à l'Etat de Fribourg, en date du 26 avril 2018, des demandes de soutien pour les objets suivants : la réalisation d'une passerelle mixte piétons / vélos sur la semi-autoroute entre Villars-Vert et Moncor, au carrefour de Belle-Croix ainsi que la réalisation de deux franchissements de mobilité douce des voies de la halte de Givisiez, avec accès aux quais. Le montant total des investissements en lien avec ces objets est de CHF 7'314'732 (valeur 'octobre 2017', TTC) et la part à charge de l'Agglomération est de CHF 2'212'836 (idem). La convention 2018 relative à l'octroi de l'aide aux investissements des CrT a été conclue entre le Comité et le Conseil d'Etat le 28 août 2018 et fixe la contribution maximale de l'Etat de Fribourg à CHF 941'103.

Objet	Coût total de l'investissement (valeur 'octobre 2017', TTC)	Part à la charge de l'Agglomération (valeur 'octobre 2017', TTC)	Contribution maximale de l'Etat de Fribourg (valeur 'octobre 2017', TTC)
Réalisation d'une passerelle mixte piétons / vélos sur la semi-autoroute entre Villars-Vert et Moncor, au carrefour de Belle-Croix (mesure n° 21.07/PA2)	1'260'000	82'207	41'103
Réalisation de deux franchissements de mobilité douce des voies de la halte de Givisiez, avec accès aux quais (mesure n° 21.09/PA2)	6'054'732	2'130'629	900'000
Total (CHF)	7'314'732	2'212'836	941'103

La Confédération suisse a validé en décembre 2018 la modification de la mesure 21.09/PA2 en acceptant le concept ne comprenant qu'une seule passerelle, proposé par l'Agglomération. Les travaux de cet ouvrage d'art ont commencé dès la signature de la Convention de financement le 6 décembre 2018. Le début des travaux de la passerelle entre Villars-Vert et Moncor est prévu dans le courant du premier semestre 2019.

1.4 Préavis

Dans le cadre des procédures définies par la *loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (ci-après LATeC)* et la *loi sur les routes (LR)*, le Comité est amené à donner des préavis sur les thématiques de l'aménagement régional et de la mobilité. Ces préavis portent, en principe, sur les révisions partielles ou générales des *plans d'aménagement locaux (ci-après PAL)* des *communes membres*, sur les *plans d'aménagement de détail (ci-après PAD)* qui les complètent ou sur les projets routiers.

En 2018, le *Comité* a ainsi rendu 32 préavis et prises de position, qu'il a ensuite transmis aux services ou offices compétents.

Commune / Région	Examen / consultation	Dossier	Date
Givisiez	Examen préalable	<i>PAD</i> « L'Escale »	25.01.2018
District de la Sarine	Consultation publique	Schéma directeur de la Sarine	25.01.2018
Etat de Fribourg	Consultation publique	Avant-projet de loi modifiant la <i>LATeC</i> et projet d'ordonnance modifiant le <i>ReLATeC</i>	08.02.2018
Etat de Fribourg	Consultation publique	Plan directeur cantonal	12.02.2018
Düdingen	Examen préalable	<i>PAD</i> « Gänseberg 1 »	08.02.2018
Fribourg	Examen préalable complémentaire	Plan d'aménagement local de Fribourg	01.03.2018
Villars-sur-Glâne	2ème examen préalable	Nouvelle route d'accès à l'hôpital fribourgeois (HFR), Chandolan	01.03.2018
Etat de Fribourg	Consultation complémentaire	Plan directeur cantonal	18.05.2018
Avry	Examen préalable	Traversée de la localité de Rosé - Secteur garages	24.05.2018
Fribourg	Examen préalable	Voie de bus route de Marly	24.05.2018
Fribourg	Examen final	<i>PAC</i> « blueFACTORY »	21.06.2018
Fribourg	Examen final	<i>PAD</i> « Ancienne Gare »	05.07.2018
Fribourg	Examen final	<i>PAD</i> « Beaumont Sud »	05.07.2018
Fribourg	Examen final	Modification du <i>PAL</i> lié au <i>PAD</i> « Ancienne Gare »	13.07.2018
Marly	Examen préalable	Révision générale du <i>PAL</i>	05.09.2018
Marly	Examen préalable	Projet d'aménagement de la route de la Grangette	27.09.2018
Etat de Fribourg	Consultation restreinte	Projet d'ordonnance modifiant la <i>ReLATeC</i>	05.10.2018
Fribourg	Examen final	Modification du <i>PAL</i> en lien avec le <i>PAD</i> « Fri-Glâne »	08.11.2018
Fribourg	Examen final	<i>PAD</i> « Fri-Glâne »	08.11.2018
Fribourg	Examen final	<i>PAD</i> « St-Léonard »	08.11.2018
Fribourg	Examen final	Requalification du Bourg	08.11.2018
Avry	Examen préalable	<i>TransAgglo</i> gare <i>CFF</i> - bassin de rétention	08.11.2018
Marly	Examen final	Modification du <i>PAL</i> - Secteurs MIC, Ancienne Papeterie et Parc des Falaises	22.11.2018
Marly	Examen final	<i>PAD</i> « Ancienne Papeterie »	22.11.2018
Corminboeuf	Examen préalable	Adaptation aux conditions d'approbation (2014) et harmonisation suite à la fusion de Corminboeuf avec Chésopelloz (2017)	27.11.2018
Givisiez et Corminboeuf	Enquête publique	Gazoduc, zones industrielles de Givisiez et Corminboeuf	07.12.2018
Matran	Examen préalable	Modification de la jonction de Matran	07.12.2018

1.5 Personnel

Au terme de l'année civile, l'effectif opérant au sein de l'administration a légèrement augmenté, portant la dotation totale à 10.2 *équivalent plein temps (ci-après EPT)* au 31 décembre 2018.

Mme Lauriane Grosjean a d'abord bénéficié d'un stage au sein du *DAEM* du 1^{er} janvier 2018 au 30 avril 2018. Elle a ensuite été engagée au 1^{er} mai 2018 en qualité de collaboratrice à l'aménagement régional à 100 %. Le domaine de l'aménagement territorial bénéficie ainsi d'une dotation totale de 2 *EPT (+0,2 EPT)*.

Le 1^{er} mars 2018, M. François Périllon a débuté son activité au sein de l'*Agglomération* en qualité de planificateur en transport à 90 %. M. Johan Grossmann, nouveau coordinateur des mesures de mobilité, a quant à lui intégré l'équipe de l'*Agglomération* le 1^{er} juillet 2018 à un taux de 100 %. Le domaine de la mobilité bénéficie ainsi d'une dotation totale de 1,9 *EPT (+0,1 EPT)*.

1.6 Communication

Le *Comité* a placé l'année écoulée sous le signe de la communication. Il est allé à la rencontre de la population dans le but d'informer des activités déployées par l'institution. Il a également entrepris de mettre à jour et de moderniser sa communication sur internet, ainsi que sur les réseaux sociaux.

La stratégie de communication mise en place tout au long de l'année par le *Comité* a rencontré un écho favorable dans les médias, notamment en ce qui concerne l'anniversaire des dix ans de l'*Agglomération*. Les communications liées à cette thématique ont en effet entraîné plusieurs articles dans la presse écrite, dont une « une » et un article d'une double-page dans les « *Freiburger Nachrichten* », ainsi qu'un sujet sur la chaîne « *La Télé* ».

○ Stand à La Cantonale

L'*Agglomération* a tenu un stand d'information à *La Cantonale - Foire de Fribourg (ci-après La Cantonale)*. Sur quelque 200 m², ce stand présentait de manière interactive les différents domaines d'activités de l'*Agglomération* au grand public. Il a été animé en collaboration avec différents partenaires et prestataires qui ont pu faire découvrir leurs activités au public.



Une vaste carte au sol présentait le territoire de l'*agglomération*. Des marqueurs sur cette dernière faisaient référence à des totems ou à des écrans suspendus, présentant quelques projets phares de l'*Agglomération* en termes d'aménagement et de mobilité. Le choix du *Comité* s'est porté sur des projets réalisés, en cours de réalisation ou à l'état d'avant-projets, comme par exemple la *TransAgglo* ou la halte ferroviaire Fribourg/Freiburg Poya.

Une exposition interactive et didactique, aménagée dans un container, présentait les enjeux actuels de l'aménagement du territoire à travers une série de courtes vidéos et de graphiques éloquentes. L'exposition, intitulée « *Darum Raumplanung* », a été réalisée par l'*Ecole polytechnique fédérale de Zürich (ci-après EPFZ)*.

Finalement, plusieurs panneaux présentaient au public l'ensemble des domaines et des activités de l'*Agglomération*. Le fonctionnement et les thématiques du *PA3* étaient notamment expliqués au public. De courts films présentaient par exemple l'importance de coordonner urbanisation et transport. L'*Agglomération* a également contribué à l'animation



de la grande scène de *La Cantonale*, grâce à une collaboration exemplaire avec certains des acteurs culturels qu'elle soutient. Ces derniers ont également proposé des contributions de qualité pour animer l'exposition sur le stand.

La présence de l'*Agglomération* à *La Cantonale* lui a assuré une visibilité médiatique dans différents articles liés à la manifestation, ainsi que dans une émission spéciale de Radio Fribourg.

○ **Concours photo**

Pour ses dix ans, l'*Agglomération* a également organisé un concours photo sur le thème « Ensemble! Zäme! ». Les photos lauréates, choisies parmi les 65 contributions proposées, ont été exposées sur le stand de l'*Agglomération* à *La Cantonale*. La remise des prix a eu lieu en présence des lauréats le 5 octobre 2018.

○ **Publicité**

A l'occasion des deux événements cités ci-dessus, l'*Agglomération* a développé des stratégies publicitaires plus importantes qu'à l'accoutumée. Elle a notamment diffusé le visuel du concours photo sur les écrans du centre commercial Fribourg Centre ainsi que dans les bus des *Transports publics fribourgeois* (ci-après : *TPF*). Elle a également créé une publicité spécifique pour annoncer sa présence à *La Cantonale* qui a aussi été diffusée dans les écrans intégrés des bus *TPF*.

○ **7^{ème} Forum de la Région capitale suisse**

En 2018, l'*Agglomération* a co-organisé avec *Région capitale suisse* (ci-après *RCS*) une journée de conférences consacrées à la mobilité du futur, réunissant les décideurs politiques et économiques. La manifestation a eu lieu le 23 novembre 2018 à Düdingen, en présence de quelque 200 personnes en provenance de toute la région.

○ **AggloNews**

Depuis 2014, le *Comité* produit une brochure bilingue, l'*AggloNews*, à l'intention des membres du *Conseil* et des *communes membres*. Le format choisi permet d'informer, en quelques mots, sur les activités du *Comité* ainsi que sur les projets et travaux en cours. Courant 2018, deux éditions de l'*AggloNews* sont parues, dont une édition spéciale 10 ans durant le mois d'octobre. Cette édition a été distribuée sur le stand de l'*Agglomération* à *La Cantonale* ainsi qu'aux membres du *Conseil*.

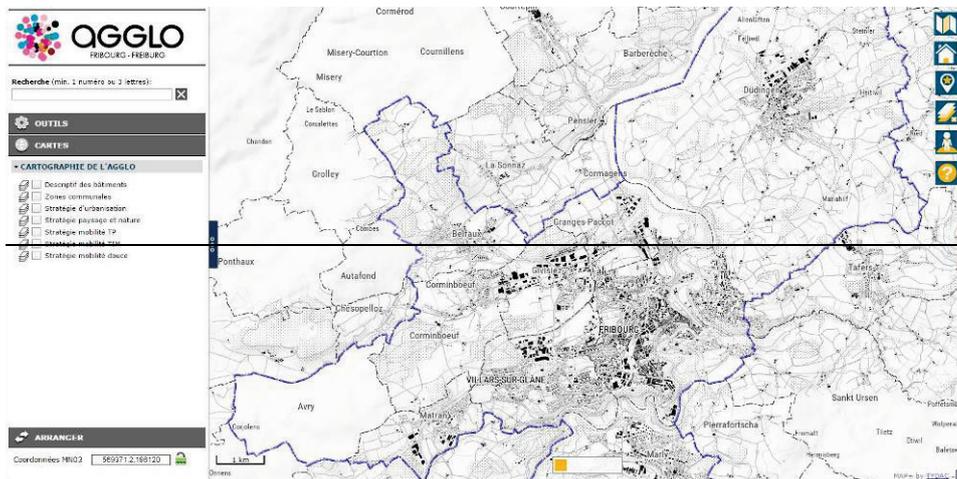
Les éditions de l'*AggloNews* peuvent être consultées en tout temps sur le site internet de l'*Agglomération*.

○ **Site Internet et site cartographique**

Le nouveau site internet de l'*Agglomération* (www.agglo-fr.ch) a été mis en ligne en 2018. Moderne, ce site au design et au contenu complètement renouvelé a pour but de présenter les informations sur les domaines d'activités de l'*Agglomération* et sur les travaux menés par ses organes de manière claire et attractive, tant en français qu'en allemand.

Année	Nombre de visites
2016	24'343
2017	25'252
2018	25'124

Depuis 2014, le site cartographique de l'*Agglomération*, *Sitecof*, est en ligne. Il contient toutes les cartes liantes du Rapport stratégique du *Plan directeur régional de l'Agglomération de Fribourg* (*PDA*). Son contenu a été enrichi durant l'année écoulée et présente désormais une localisation géographique des mesures.



○ Wikipédia

La page Wikipédia de l'*Agglomération* a été mise à jour en 2018. En plus des informations de base sur l'*Agglomération*, les membres de l'exécutif et du législatif y sont indiqués pour les législatures passées et actuelles.

○ Présence de l'Agglomération sur les réseaux sociaux

La page Facebook de l'*Agglomération* a été lancée au début de l'année 2018. Le nombre d'abonnés a cru régulièrement durant le premier semestre. Cet automne, l'*Agglomération* a décidé de profiter de sa présence à *La Cantonale* pour pratiquer une communication plus concise et plus axée sur les visuels (forte présence d'images et de vidéos). De plus, l'*Agglomération* a pu profiter de sa collaboration avec les organisateurs de *La Cantonale* pour booster certains de ses contenus. Ces deux initiatives ont permis de doubler le nombre d'abonnés de la page entre le 14 septembre et le 14 octobre 2018.

Le *Comité* entend à l'avenir poursuivre ses efforts en vue d'une communication digitale efficace. Dans cette optique, une page LinkedIn a également été lancée à la fin de l'année 2018. Le *Comité* vous invite à suivre dès maintenant les pages Facebook et LinkedIn de l'*Agglomération* et à en partager les contenus.

Domaine de l'aménagement régional

○ Commission qualité

La Commission qualité a été mise en place par l'*Agglomération* en vue de répondre aux défis toujours plus importants de l'aménagement du territoire. Cette commission consultative peut venir en soutien aux communes soucieuses de réaliser des projets de qualité qui soient bien intégrés sur leur territoire.

La Commission qualité est pensée pour répondre aux besoins et aux particularités des petites et moyennes communes, notamment dans l'élaboration et l'analyse de leurs *PAD*. Ces projets ont en effet, par leur taille et leur importance, un impact considérable sur le territoire. La commission est à disposition de toutes les communes des districts de la Sarine et de la Singine.

Les experts qui composent la commission sont des spécialistes de l'aménagement du territoire sur les thématiques de l'urbanisme, du paysage et de la mobilité. Habités à juger des projets similaires, ils sont à même de prodiguer des conseils et d'émettre des propositions concrètes aux communes. L'avis de la commission, qui est adressé uniquement aux communes, est non contraignant. Les communes n'ont aucune obligation dans la manière de prendre en compte les remarques des experts. L'*Agglomération* se charge quant à elle de l'organisation de la séance de commission.

Une soirée de lancement a eu lieu le 21 juin 2018 à Villars-sur-Glâne. La commission et les experts ont été présentés aux communes. Un invité, le Secrétaire du Comité de spécialistes en aménagement et construction de la Ville de Bienne, est venu présenter

l'exemple d'une commission similaire et l'intérêt que revêt une expertise externe pour aiguiller les projets vers les meilleures solutions.

La commission qualité se réunira quatre fois en 2019, les communes sont encouragées à y déposer leurs dossiers d'aménagement.



2 Dicastères

2.1 Dicastère de l'aménagement, de l'environnement et de la mobilité

En 2018, le *DAEM* s'est réuni à 20 reprises en séance ordinaire.

Des rencontres spécifiques entre le *DAEM*, la Coordinatrice des agglomérations ainsi que le Chef du Service cantonal de la mobilité (SMo) ont eu lieu à plusieurs reprises. Ces rencontres régulières portent sur la coordination des prestations de *transport public* (*ci-après TP*) aux échelles régionales et cantonales, sur les aspects financiers en lien avec les subventions cantonales des *TP*, ainsi que sur les projets concrets de développement du réseau ou de coordination des mesures liées aux projets d'agglomération. Le *DAEM* a préparé quatre projets de message qu'il a soumis au *Comité* (messages n° 18, 20, 21 et 23).

Aménagement régional

○ **Projet d'agglomération de troisième génération de l'Agglomération**

Conformément au délai imparti par la Confédération, le *PA3* approuvé par le Conseil d'Etat fin 2016, a été déposé à l'Office fédéral du développement territorial (ARE) le 22 décembre 2016. Une première évaluation de la Confédération a été communiquée à l'*Agglomération* en février 2018 qui portait sur un montant de 33,74 millions de francs. Les négociations engagées sur les mesures soutenues et une seconde analyse se sont soldées par un co-financement fédéral final de 37,6 millions de francs annoncé en septembre 2018. La mise en œuvre des mesures ne pourra toutefois intervenir qu'une fois les crédits correspondants libérés par les Chambres fédérales dans le courant de l'année 2019.

○ **Projet-modèle « Espace ouvert Fribourg »**

Le programme des projets-modèles de la Confédération

Les projets-modèles sont un programme soutenu par la Confédération suisse dont le but est l'encouragement au développement de nouvelles approches et méthodes dans le domaine de l'aménagement du territoire. Dans le cadre de la troisième génération des projets-modèles, 149 projets-modèles ont été déposés auprès de la Confédération et 31 ont été retenus, dont « Espace ouvert Fribourg ».

Quatre sites dans l'agglomération fribourgeoise

Quatre sites ont été choisis dans l'agglomération en vue de leur revalorisation. Les usagers des lieux ont été impliqués de différentes manières dans la conception de ces réaménagements. Dans le cadre de différents événements, la population a pu s'exprimer sur les opportunités, les risques, les points forts et les points faibles de chaque espace non construit, jetant ainsi les bases sur lesquelles la mise en œuvre peut être planifiée concrètement. En ce sens, « Espace ouvert Fribourg » se caractérise par sa dimension participative.

Le projet « Ecole de Marly-Cité »

Ce premier projet avait comme but la requalification des espaces extérieurs de l'école primaire de Marly-Cité. Les enfants ont été partie prenante du processus de planification et ont pu faire part de leurs souhaits et de leurs besoins. Certains réaménagements ont déjà été réalisés.

Le projet « Route de Villars »

Ce projet a comme objectif la requalification de trois cours sur des parcelles privées situées entre des immeubles locatifs à la route de Villars à Fribourg. Des ateliers participatifs ont réuni les habitants des immeubles voisins entre 2016 et 2018. Les architectes paysagistes ont entre-temps poursuivi leur travail en vue de la réalisation. Il est prévu de construire ces aménagements en 2019 grâce à des sources de financement privées.

Le projet « Fribourg (ou)vert »

Le projet « Fribourg (ou)vert » vise à requalifier plusieurs espaces ouverts dans le quartier du Schönberg. L'Agglomération accompagne la Ville de Fribourg dans la planification de ces réaménagements et soutient la dimension participative de ces projets. Les projets ont été affinés durant l'année 2018 et les réalisations seront faites en 2019.

Le projet « Les Martinets passent au vert »

Le quatrième projet se développe le long d'un parcours entre la cabane du Platy et la Résidence « Les Martinets », à Villars-sur-Glâne. En 2017, la population avait fait part de ses remarques et de ses idées en traversant les quartiers. Cette démarche avait permis de localiser les opinions et les idées des participants, in situ et très concrètement. Les concepts d'amélioration de l'aménagement le long du parcours développés par les experts grâce aux propositions faites par la population sur le terrain ont été présentés en 2018. Sur cette base, des réalisations pourront être entreprises par la commune au fur et à mesure des opportunités de concrétisation.



Événements participatifs « Les Martinets passent au vert » à Villars-sur-Glâne (2017-2018)

○ Un arbre pour votre enfant

Une mesure nature et paysage

Cette mesure paysagère du *PA3* a pour objectif de planter des arbres pour les enfants des familles habitant les communes de l'*agglomération*. Dans sa dimension culturelle, cette mesure renvoie à une tradition existante et permet, de manière plus large, de rapprocher les gens et la nature. Cette mesure représente une possibilité concrète de valorisation paysagère.

Le lancement de la mesure

En 2017, le *Conseil* a libéré un premier crédit pour la mesure permettant de préparer la mise en œuvre et de planter les premiers arbres. L'année 2018 a été consacrée à l'organisation de la mesure en collaboration avec les communes. Les premiers arbres seront plantés au printemps 2019 dans plusieurs communes participantes.

○ Raum⁺

La méthode Raum⁺

Raum⁺ est une méthode qui a été développée à l'*EPFZ* afin de relever et de créer des vues d'ensemble des réserves dans les zones à bâtir. Pour rappel, entre 2014 et 2016, l'*Agglomération* avait travaillé au relevé des réserves en zone à bâtir grâce à cette méthode, en collaboration avec les communes, l'Etat de Fribourg et l'*EPFZ*. Cette connaissance du terrain est essentielle pour répondre aux défis futurs de planification territoriale comme le développement vers l'intérieur du milieu bâti et la densification.

En outre, *Raum⁺* se caractérise par sa plateforme informatique qui permet d'enregistrer et d'accéder aux données ainsi que de produire automatiquement certaines statistiques et vues d'ensemble. Cette plateforme est un outil performant et très utile au travail de planification de l'*Agglomération*. Il est aussi à noter que la méthode *Raum⁺* a été utilisée pour la première fois dans sa version française à l'*Agglomération*, ce qui a été un jalon important pour *Raum⁺*.

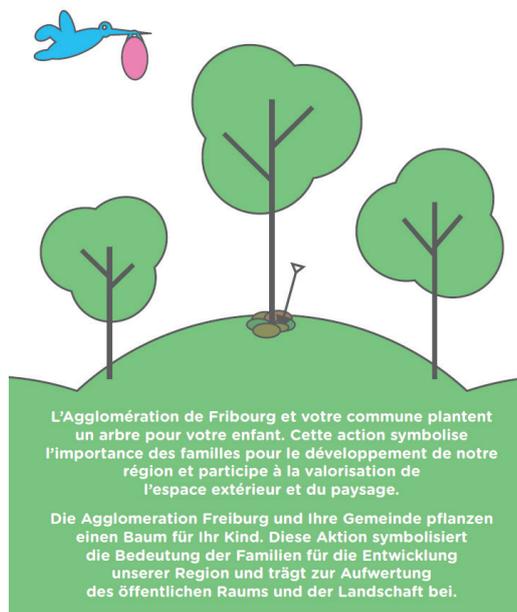
L'association Raum⁺

Afin de pérenniser *Raum⁺* malgré des changements organisationnels internes à l'*EPFZ* et pour gagner en capacités décisionnelles, les cantons et régions utilisant la plateforme ont décidé, fin 2017, de fonder l'association *Raum⁺*. L'*Agglomération* est représentée à la fois à l'assemblée générale et au comité. L'année 2018 a été principalement consacrée à la consolidation de l'organisation de l'association et aux premières réflexions stratégiques pour l'avenir de la méthode et de la plateforme.

Le développement positif de l'association

De plus, les efforts engagés ces dernières années pour consolider et étendre *Raum⁺* ont porté leurs fruits. En effet, de nouvelles régions se sont montrées intéressées et des relevés sont entrepris dans de nouvelles régions, à savoir les cantons du Jura (55 communes), d'Appenzell Rhodes-Extérieures (20 communes) ainsi que sur les régions du Valais n'ayant pas encore été analysées (le canton passe de 15 à 126 communes analysées). La superficie totale couverte par *Raum⁺* connaît ainsi une augmentation significative. L'association est particulièrement heureuse de pouvoir accueillir ses nouveaux membres.

Un arbre pour votre enfant Ein Baum für Ihr Kind



○ Etude d'économie territoriale sur les zones d'activités de l'Agglomération

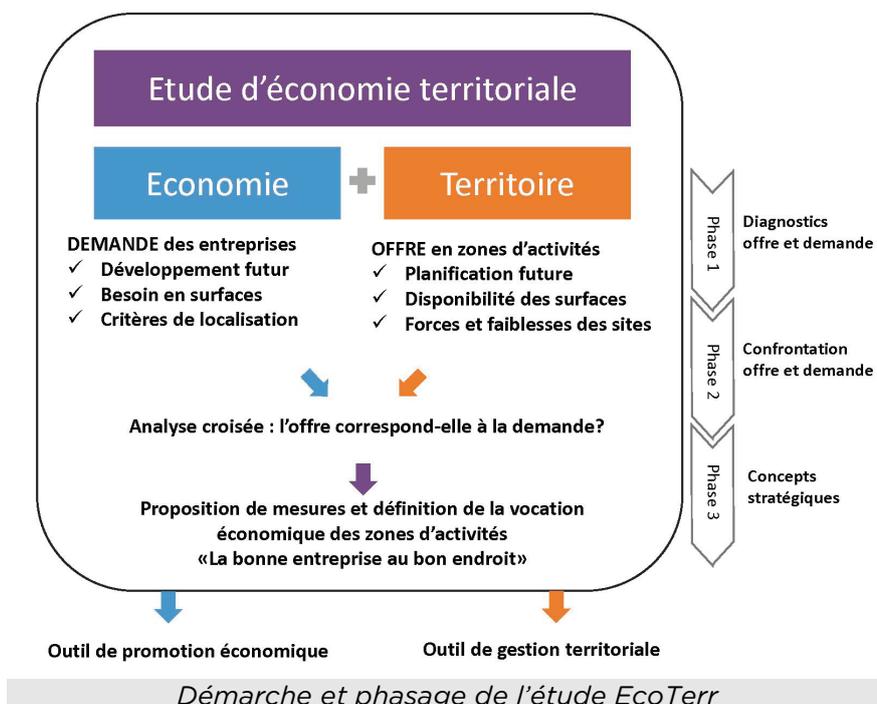
L'Agglomération avait lancé une *étude d'économie territoriale (ci-après EcoTerr)* destinée à mieux examiner l'adéquation entre l'offre et la demande en matière de zones d'activités. Depuis quelques années, le Comité constate en effet les phénomènes suivants :

- Une raréfaction des zones d'activités. Plusieurs de ces zones font actuellement l'objet de procédures de changement d'affectation (en zones mixtes) ;
- Un processus de densification qui accroît la proximité entre les zones résidentielles et les zones à vocation économique, ce qui génère des problèmes de cohabitation (nuisances, etc.) ;
- Le raccordement de nombreuses zones d'activités au réseau routier et aux TP qui est actuellement insatisfaisant ;
- La nécessité de procéder à une gestion coordonnée des zones d'activités à l'échelle régionale (article 30a de l'ordonnance sur l'aménagement du territoire (OAT) et nouveau *Plan directeur cantonal (ci-après PDCant)*).

Dans le cadre de cette étude, les zones d'activités sur le territoire de l'agglomération ont été analysées en détail en collaboration avec le bureau de conseil Wüest & Partner de Genève. La coordination nécessaire entre la planification territoriale et le développement des activités économiques étant l'enjeu central, l'étude a été pilotée conjointement par le DAEM (aménagement) et le DP (promotion économique)

Pour rappel, cette étude s'est faite en deux phases. D'abord, il s'agissait de produire un diagnostic de l'offre et de la demande en zones d'activités correspondant à une analyse fine de l'état actuel des zones et l'identification des besoins des entreprises de l'agglomération. Cette première phase s'est terminée en 2017.

La seconde phase, qui a été finalisée en 2018, s'est concentrée sur le croisement de l'offre et de la demande pour déterminer dans quelle mesure les zones d'activités actuelles sont adaptées aux besoins des entreprises. Le résultat de cette analyse est en cours de validation au niveau politique.



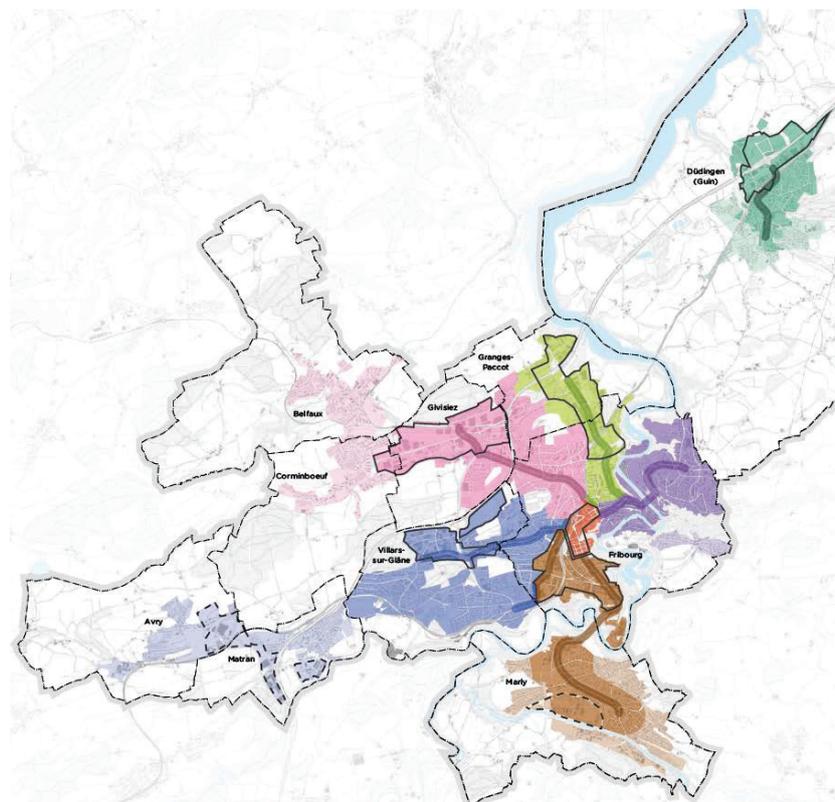
Le Comité a rendu accessible l'étude sur le site internet de l'Agglomération.

Grâce à cette étude, l'*Agglomération* dispose maintenant de solides connaissances servant de base au développement des stratégies pour ses zones d'activités. C'est dans ce contexte qu'un groupe de travail, composé de membres du *Comité* et de collaborateurs techniques, s'est penché sur le sujet durant l'année 2018. Ces démarches s'inscrivent parfaitement dans le processus de régionalisation de la gestion des zones d'activités exigé par la Confédération et prévu par l'*Etat de Fribourg*, notamment à travers son nouveau *PDCant*. Ainsi, les réflexions menées par le *Comité* trouveront naturellement une place dans les futures planifications régionales dont l'élaboration débute déjà en 2019. Grâce au travail entrepris, l'*Agglomération* est également bien armée pour répondre aux besoins techniques du nouveau système informatique de gestion des zones d'activités qui sera mis en ligne par l'*Etat de Fribourg* durant la première moitié de 2019.

○ Etude sur l'axe Marly-Pérolles

Contexte

Le *PA3* fixe un cadre stratégique général ainsi que les lignes directrices à suivre en matière de densification. Toutefois, il est nécessaire de procéder à l'analyse détaillée des possibilités de densification, sous l'angle spatial, quantitatif et qualitatif, à une échelle adaptée au niveau régional. Le *PA3* a comme concept d'urbanisation principal la notion d'axes fonctionnels. Cette approche urbanistique par axe permet un traitement coordonné de la planification au-delà des limites communales et c'est sur la base de cette logique que l'*Agglomération* a lancé les études sur les potentiels de densification dans les différents axes.



Concept territorial du PA3

Le développement vers l'intérieur

La stratégie d'urbanisation du *PA3* a pour but de répartir la croissance estimée à l'horizon 2030 sur un territoire limité, avec la volonté de contenir l'étalement urbain ainsi que de renforcer la densification et la restructuration du tissu bâti existant. Cet objectif, connu sous l'expression de développement vers l'intérieur, représente un important défi

pour l'urbanisation en ligne avec la nouvelle loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) voté par le peuple en 2013.

L'étude pilote

L'axe Marly-Pérolles a été utilisé comme étude pilote. Le crédit, pour rappel, avait été voté en 2017 et les travaux ont été principalement faits entre 2017 et 2018. Cette étude a permis le développement de la méthodologie et du savoir-faire nécessaires pour ce type d'études et, grâce aux connaissances acquises, l'Agglomération est maintenant en mesure de lancer les analyses des cinq axes restants. Les études sur le reste de l'agglomération sont prévues dès 2019.

Mobilité

O Parkings d'échange d'agglomération

Etude de développement des parkings d'échange gérés par l'Agglomération



Une étude a été lancée afin de faire un diagnostic approfondi de l'usage des *parkings d'échange* (ci-après *P+R*) actuels et de planifier le développement de l'offre. En effet, le *PA3* repose sur une stratégie claire de limitation du trafic au centre de l'agglomération et donc de recours privilégié aux *TP* pour les personnes venant de l'extérieur de l'agglomération, en offrant des places de stationnement *P+R* aux limites du secteur dense. L'évolution de l'offre en *TP* et de l'urbanisation doit être prise en compte dans la stratégie de localisation de ces *P+R*. Cette étude complexe, lancée en 2018, devrait aboutir à des propositions d'emplacements complémentaires ou d'agrandissement de *P+R*, le cas échéant en 2019.

Les TPF, dorénavant en charge de l'attribution des autorisations de parcage P+R

La délivrance des autorisations de stationnement dans les *P+R* de l'agglomération se fait dorénavant au guichet *TPF* de la gare de Fribourg. Auparavant, cette mission était assurée par les *CFF*. Les *TPF* offrent un service de qualité et vérifient les conditions d'attribution de ces autorisations à la clientèle sur la base du règlement voté par le Conseil.

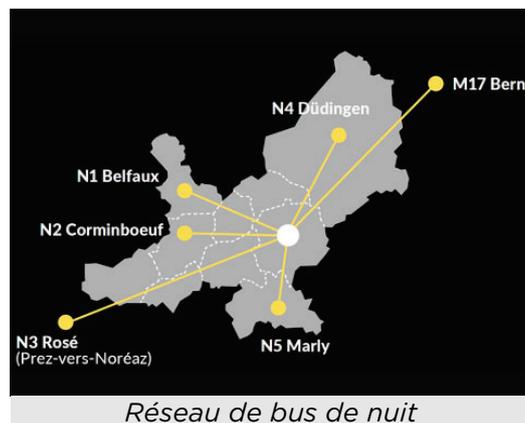
O Transports publics : une année importante pour la stratégie

Une importante décision : le développement de l'offre de trolleybus à batterie

L'Agglomération souhaite que le réseau *TPF* fonctionne avec des véhicules les plus écologiques possibles. L'utilisation de véhicules totalement électriques est apparue comme la solution la plus efficace à court terme. Ces derniers utilisent en effet la ligne de contact en centre-ville pour recharger les batteries sur lesquelles ils pompent l'énergie pour leur itinéraire hors de la ligne de contact (par exemple à Marly et Granges-Paccot). Suite à un cahier des charges rédigé sur la base des demandes de l'Agglomération, 10 à 30 nouveaux trolleybus à batterie vont donc être commandés par les *TPF* et entrer en service entre 2021 à 2026, afin de remplacer les véhicules existants. Cette décision permettra de diminuer la consommation de carburant diesel, les émissions de gaz à effet de serre associées, ainsi que les nuisances sonores des bus.

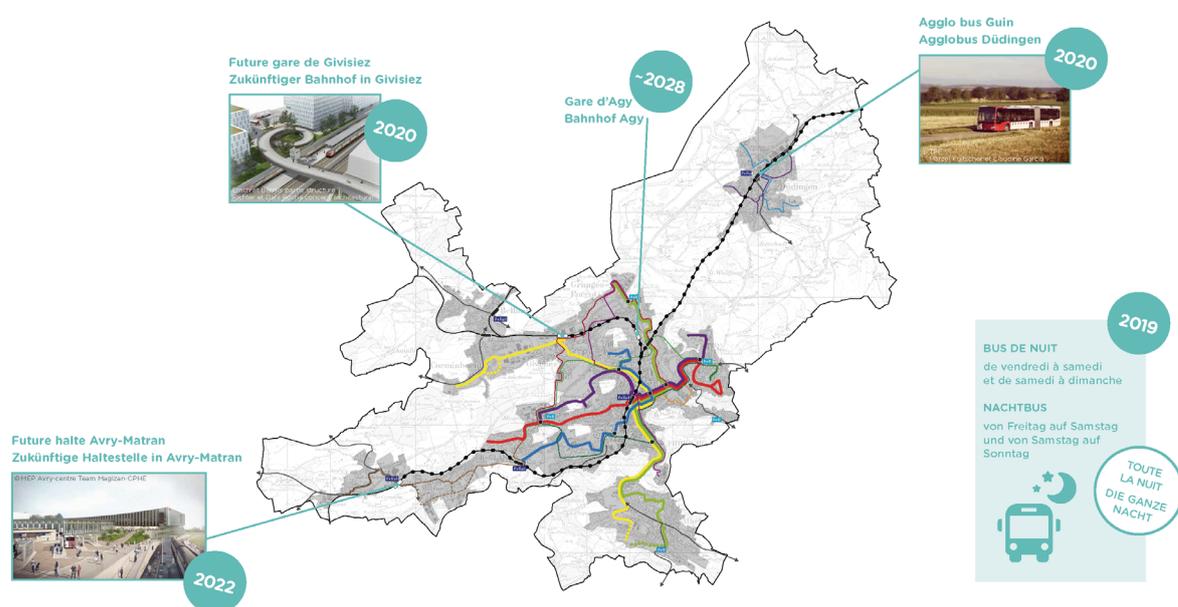
Réseau de nuit : Des bus toute la nuit les vendredis et samedis

Depuis fin 2018, les vendredis et samedis soir, un réseau de nuit circulant vers 2 h du matin a été mis en place sur l'ensemble du canton. L'Etat de Fribourg a souhaité offrir aux habitants un moyen de transport écologique pour qu'ils puissent se divertir et rentrer chez eux sans risquer leur vie sur les routes. L'Agglomération a donc modifié son propre réseau de nuit en complétant l'offre régionale avec une course à 1 h et une dernière course à 3 h 30, permettant de couvrir la sortie des bars et boîtes de nuit. Le supplément de CHF 5 mis en place par l'Etat de Fribourg a également été appliqué aux bus de nuit circulant sur l'agglomération.



Stratégie et optimisation du réseau : de nombreuses études lancées

Enfin, l'Agglomération a engagé un travail de fond avec ses partenaires en vue de la conclusion espérée d'une convention d'objectifs avec les TPF. Il s'agit pour l'Agglomération de disposer d'une visibilité financière claire, en lien avec ses ambitions de développement de l'offre.



(Source: Projet d'Agglomération 2016)
(Quelle: Agglomerationsprogramm 2016)

Les mises en services sont généralement faites
au mois de décembre précédant l'année indiquée
sur cette cartographie.

Die Aktualisierungen erfolgen im Allgemeinen im Monat
Dezember vor dem auf der Karte angegebenen Jahres.

Développement des transports publics planifié par l'Agglomération et ses partenaires d'ici à 2030

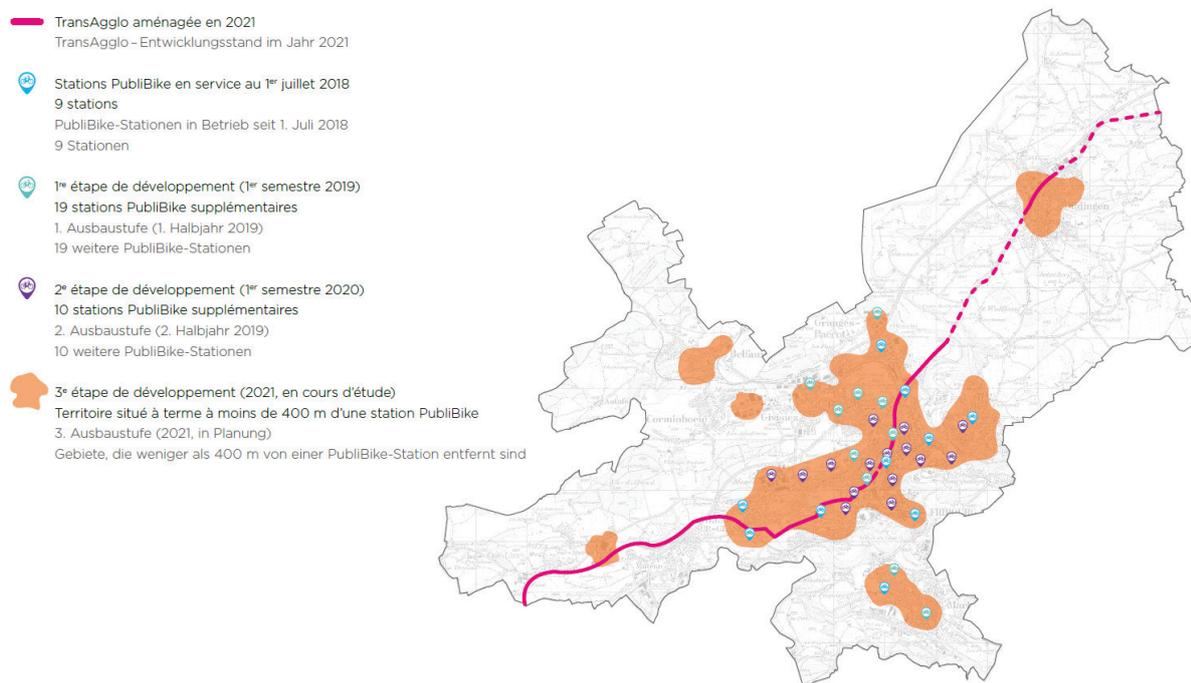
Offre ferroviaire : en route vers le RER fribourgeois

L'Etat de Fribourg s'est engagé vers la construction d'un réseau RER fribourgeois. Des améliorations de la desserte ferroviaire sur le territoire de l'agglomération sont entrées en vigueur fin 2018 : l'arrêt du RER à Düdingen et le renforcement de l'offre de soirée pour la ligne S1. A terme, les RER circuleront au quart d'heure sur les trois branches du réseau ferroviaire de l'agglomération. L'Agglomération soutient fortement ce projet et suit les études avec attention en planifiant le développement du réseau de bus autour des nouvelles gares envisagées ou en cours de travaux (Givisiez, Avry-Matran, Agy).

o Vélos en libre-service : nouveau contrat, nouveaux systèmes techniques

L'Agglomération a signé un nouveau contrat de concession avec l'entreprise PubliBike en 2018. Ce contrat de cinq ans minimum, assorti de conditions renforcées de qualité, mettra en œuvre progressivement de nouvelles stations de vélos en libre-service (VLS). De nouveaux vélos, plus modernes et plus confortables, ont été mis en place en juillet 2018. 75 % du parc est à assistance électrique, afin que les fribourgeois puissent utiliser le vélo en tout confort.

Actuellement au nombre de neuf, le nombre de stations devrait monter à 25 en 2019, 35 en 2021 et 55 en 2022, avec une multiplication par trois du nombre de vélos à disposition. Le réseau PubliBike pourra ainsi desservir plus finement les communes de Fribourg, Marly et Villars-sur-Glâne, mais aussi se développer à Givisiez, Granges-Paccot et probablement d'autres communes, en lien avec le développement de la *TransAgglo*.



O Subventions des mesures infrastructurelles de mobilité

Le *Comité* a traité durant l'année écoulée les demandes de subvention déposées par les communes de Düdingen, Givisiez, Fribourg et Villars-sur-Glâne, toutes en lien avec des infrastructures pour les mobilités douces.

Toutes les demandes de subventionnement ont été jugées conformes par le *Comité*. Ce dernier a donc pu préparer les conventions de cofinancement qui ont été transmises par le Conseil d'Etat à l'Office fédéral des routes (OFROU). Quatre d'entre elles ont pu être signées en 2018, les deux dernières au printemps 2019 :

Objet	Coût total de l'investissement (valeur 'octobre 2018', hors renchérissement et hors TVA)	Participation de l'Agglomération (y compris cofin. Conf.) (valeur 'octobre 2018', hors renchérissement et hors TVA)
Réalisation des compléments nécessaires à l'itinéraire mixte piétons / vélos entre le viaduc de Grandfey et la gare de Düdingen (<i>TransAgglo</i>), section Düdingen - Zelg (mesure n° 20.14/PA2)	4'072'400	1'405'895
Réalisation d'une passerelle mixte piétons / vélos sur la semi-autoroute entre Villars-Vert et Moncor, au carrefour de Belle-Croix (mesure n° 21.07/PA2)	1'183'240	385'995
Réalisation de deux franchissements de mobilité douce des voies de la halte de Givisiez, avec accès aux quais (mesure n° 21.09/PA2)	5'685'870	2'130'629
Aménagement piétons et vélos Briegliweg (mesure n° 22.24/PA2)	1'075'200	215'041
Aménagement d'abris-vélos à l'école de la Vignettaz (mesure n° 23.02 (2)/PA2)	89'261	40'987
Aménagement d'abris-vélos au complexe communal de Chantemerle (mesure n° 23.02 (3)/PA2)	53'363	20'669
Total (CHF)	12'159'334	4'199'216

Le début des travaux de chacun de ces six projets est prévu dans le courant du premier semestre 2019.

Le *Comité* a aussi préavisé favorablement deux projets cantonaux liés à des mesures du *Projet d'agglomération de deuxième génération (ci-après : PA2)* : la réalisation de voies de bus continues à l'entrée de Fribourg, entre Marly Grand-Pré et Pérolles (direction gare) (mesure n° 11.10) ainsi que l'aménagement d'un couloir de bus et de bandes cyclables sur la route de la Fonderie, section ouest (mesure n° 42.10), dont les travaux commenceront également en 2019.

Le *Comité* a enfin pu traiter une mesure Nature & Paysage relative au *PA3*, la première partie du projet des Grand-Places à Fribourg, puisque cette catégorie de mesures ne bénéficie pas de cofinancement.

○ Infrastructures terminées en 2018

Mesure n° 22.07 (PA2) - Aménagement pour les cycles (gabarit) sur la liaison Dort-Verte à Villars-sur-Glâne, secteur des Rochettes

La commune de Villars-sur-Glâne a terminé les derniers aménagements liés au projet de réseau de mobilité douce dit de la « Dort-Verte » dans le courant de l'été 2018. Le cheminement préexistant a été élargi, conformément à l'objectif de la mesure n° 22.07 du *PA2*, permettant aux cyclistes d'utiliser confortablement cette liaison entre le quartier des Dailles, de Cormanon et de la Ville de Fribourg. L'*Agglomération* va participer à hauteur de CHF 150'000 (valeur 'octobre 2011', hors renchérissement et hors TVA) à ces travaux devisés à CHF 353'500 (idem). La participation de l'*Agglomération* comprendra un cofinancement fédéral de CHF 112'400 (idem). L'*Etat de Fribourg* participera à cette infrastructure via la convention de financement relative à l'octroi d'une aide cantonale aux investissements des communautés régionales de transport pour CHF 21'112 (montant non indexé), soit la moitié du montant à charge de l'*Agglomération*.



Mesure n° 43.09 (PA2) - Réaménagement de la traversée de localité de Belfaux (VALTRALOC), phase I

La première partie de la requalification de la traversée de localité de Belfaux, répondant à la mesure 43.09 du *PA2*, a été réalisée durant l'année 2018. S'agissant d'une route cantonale, l'*Etat de Fribourg* finance CHF 931'693 (valeur 'octobre 2011', hors renchérissement et hors TVA) du projet estimé à CHF 1'993'790 (idem). La commune et l'*Agglomération* se partageront les coûts restants à parts égales. Cette mesure-ci ne bénéficie par contre pas d'une aide de la Confédération.



Mesure n° 23.01 (PA2) - Aménagement d'abris-vélos (système sécurisé et protection contre les intempéries) aux gares et haltes du réseau ferroviaire

La Ville de Fribourg a inauguré un nouvel abri vélo à la halte ferroviaire Fribourg / Freiburg Poya, conformément à la mesure n° 23.01. Faisant office d'interface multimodale, cet abri est hautement équipé avec, en plus d'arceaux pour sécuriser les cycles et d'une protection contre les intempéries, une pompe à vélo ainsi qu'une borne de recharge pour les batteries de vélos électriques. Ce projet devisé à CHF 86'370

(valeur 'octobre 2011', hors renchérissement et hors TVA) sera subventionné à 50 % par l'Agglomération, soit CHF 43'180 (idem). Cette subvention comprend une part de cofinancement de la Confédération de CHF 8'690 (idem).



○ Soutien financier à des mesures de gestion de la mobilité

Le *Comité* a décidé de continuer de soutenir, en 2018, les mesures de gestion de la mobilité ci-après :

Pédibus

Un montant de CHF 9'000 a été versé à la coordination *Pédibus* mise en place au niveau cantonal. Durant l'exercice 2018, cinq nouvelles lignes ont été créées sur le territoire de l'agglomération, portant à 33 le nombre de lignes actives.



Cours « être et rester mobile »

être mobile

Le *Comité* a décidé de renouveler son soutien (CHF 1'830.90) à l'organisation de ces cours qui s'adressent aux seniors du *canton* et doivent leur faciliter l'utilisation des *TP*. Ces cours ont été organisés en français et en allemand, à Fribourg.

Défi vélo

En 2018, le *Comité* a soutenu financièrement PRO VELO Fribourg pour l'action « Défi vélo » à hauteur de CHF 6'500, pour la cinquième fois. Organisé à l'échelle romande, cet événement est destiné aux jeunes entre 15 et 18 ans et s'est tenu en 2018 pour la sixième fois à Fribourg. Il se déroulait sous la forme d'une compétition par équipes s'étalant sur toute l'année scolaire. L'action visait à promouvoir l'utilisation du vélo au quotidien, ainsi qu'à améliorer la sécurité et les comportements dans la circulation.



2.2 Dicastère des promotions

En 2018, le *DP* s'est réuni quatorze fois afin de statuer sur différents projets menés dans le cadre des promotions économique, culturelle et touristique, avant de les soumettre au *Comité*.

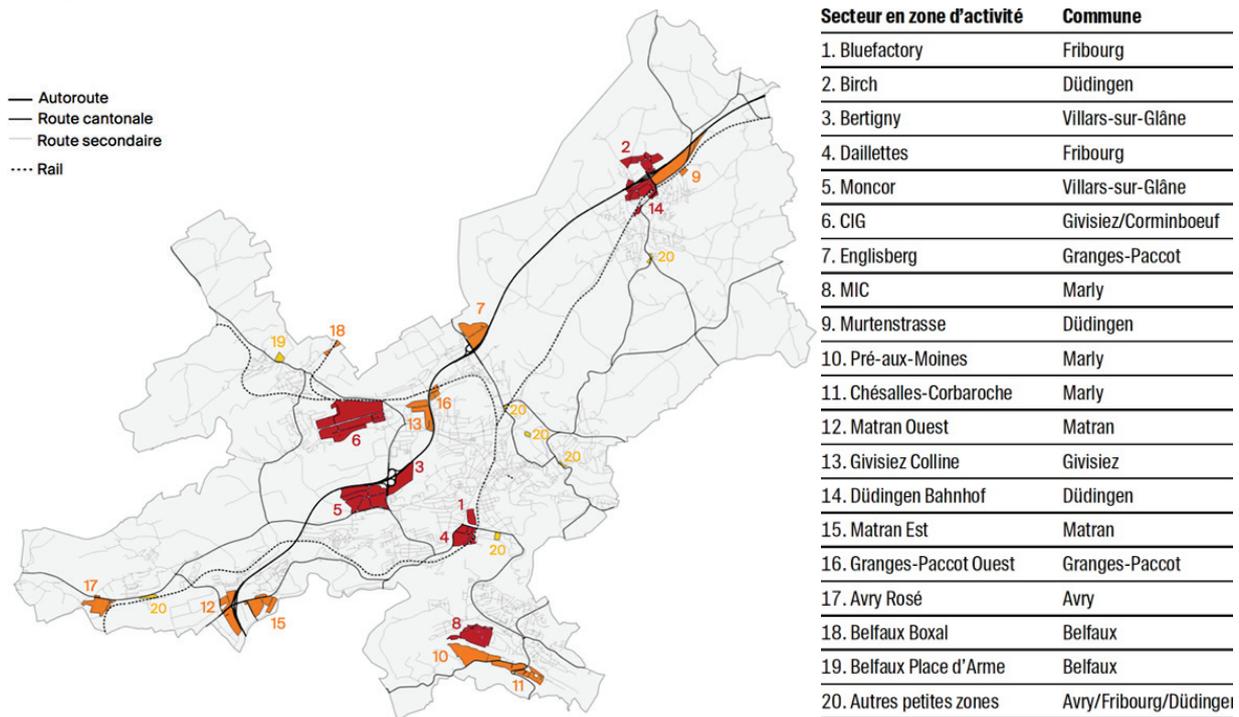
Promotion économique

○ Développement économique du territoire

Etude économique concernant les zones d'activités de l'agglomération

Le *DP* a poursuivi, conjointement avec le *DAEM*, l'élaboration de l'étude *EcoTerr* axée sur les zones d'activités de l'agglomération. L'objectif de l'étude est de permettre d'optimiser la localisation des zones d'activités à l'échelle régionale (outil de gestion

territoriale) ainsi que de proposer des zones adaptées aux besoins des différentes typologies d'entreprises (outil de promotion économique).



Périmètre de l'étude : zones d'activités analysées

Le rapport final de cette étude a été rendu public en mai 2018, et peut être consulté sur le site internet de l'Agglomération.

L'étude *EcoTerr* est développée davantage en page 15 du présent rapport d'activités.

Base de données

Le DP a effectué la mise à jour de sa base de données des terrains disponibles, ainsi que des locaux construits d'importance, dévolus aux activités économiques. Cette mise à jour constitue une tâche permanente de la Promotion économique. L'objectif poursuivi est de pouvoir renseigner les entreprises cherchant à s'établir dans la région ou celles existantes envisageant une extension ou une relocalisation. Pour mener à bien cette tâche, le DP a maintenu des contacts étroits avec les communes ainsi qu'avec différents acteurs économiques, y compris les propriétaires de terrains ou d'objets immobiliers. La connaissance des zones d'activités est approfondie dans le cadre de l'étude *EcoTerr*. Dans le cadre de la collaboration avec la Promotion économique de l'Etat de Fribourg (PromFR), le DP lui transmet sa base de données, moyennant une rétribution annuelle de CHF 6'000.

Soutien aux associations d'entreprises

Le DP a poursuivi le dialogue avec les associations d'entreprises actives sur le terrain, avec pour but de créer et favoriser des conditions-cadres permettant aux entreprises d'exploiter des synergies entre elles et de renforcer leur ancrage régional. La Promotion économique a ainsi participé aux assemblées générales des associations et à d'autres réunions d'entreprises. Une rencontre a notamment été initiée entre l'Association des entreprises de Givisiez et de Corminboeuf (AEGIC) et les communes concernées. Cette dernière visait à permettre une meilleure compréhension des besoins des entreprises ainsi que des enjeux liés aux contraintes de densification et de circulation.

O Services de Promotion économique

Guichet économique

En 2018, le DP a pu répondre à de nombreuses demandes de renseignements et de conseils des sociétés, ainsi que de porteurs de projets. La majorité d'entre elles se rapportent à des recherches de terrains et de surfaces d'importance, principalement

pour les activités industrielles et artisanales. En cas de besoin, les entreprises ont été mises en contact avec d'autres partenaires économiques, privés ou institutionnels.

Le *DP* a actualisé sa brochure sur les prestataires de soutien aux entreprises de la région. Cette dernière est publiée sur le site internet de l'*Agglomération*. Cet inventaire met à disposition des entreprises et des porteurs de projets un répertoire des différentes mesures de soutien fournies par les autorités administratives, publiques et parapubliques, ainsi que des organisations, associations et fondations actives dans le soutien aux entreprises.

○ Participation aux organes extérieurs

Effort Fribourg SA

Effort Fribourg SA fournit un financement aux entreprises en phase de création ou d'expansion, établies essentiellement en ville de Fribourg. La société est intégralement détenue par la Ville de Fribourg. En tant que membre du Conseil d'administration de la société Effort Fribourg, le *DP* a participé en 2018 aux quatre séances dont le but était de statuer sur différentes demandes de soutien. Pour la suite, une nouvelle orientation stratégique de l'entreprise a été annoncée, dans l'objectif de mieux répondre aux nouveaux enjeux des entreprises, notamment dans le secteur du commerce.



Effort Fribourg SA

Innoreg Fribourg

L'Association des régions fribourgeoises (ci-après *Innoreg FR*) coordonne les projets de la *Nouvelle Politique Régionale* (ci-après *NPR*) du *canton*. Les principaux axes de la *NPR* pour la période 2016-2019 concernent les domaines de l'économie (soutien aux entreprises), du territoire (planification et valorisation de terrain) et du tourisme. Avec les autres associations régionales du *canton*, le *DP* est représenté au sein de la plateforme régionale *Innoreg FR*. A ce titre, l'*Agglomération* perçoit une subvention annuelle de la *NPR* de CHF 12'000.

innoreg^{FR}

○ Initiatives de promotion

Trophées PME



Suite à la première édition du concours Trophées PME en 2017, un groupe de travail, composé de trois membres du jury du concours, s'est réuni à trois reprises. L'objectif était d'apporter des propositions d'amélioration au niveau de la procédure du concours en vue de sa prochaine

édition, en 2019. Le règlement du concours a été adapté et le plan détaillé de l'édition 2019 a été défini.

Rencontre des entreprises

La rencontre annuelle des entreprises de l'*Agglomération* a eu lieu en octobre 2018 dans le cadre de *La Cantonale*. Cet événement sur le thème du travail au noir a été organisé en collaboration avec la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs (FFE), réunissant plus de 200 entrepreneurs ainsi que les élus politiques au niveau de l'*Agglomération*, de l'*Etat de Fribourg* et des Chambres fédérales.

○ Profil socio-économique de l'Agglomération

Le *DP* a effectué un nouveau relevé des données concernant l'évolution de la population et de l'économie, s'appuyant principalement sur les données publiées par l'*Office fédéral de la statistique* (ci-après : *OFS*). Un article à ce sujet a fait l'objet d'une publication dans l'*AggloNews* d'octobre 2018.

Plusieurs *communes membres* ont demandé ce profil socio-économique afin de l'intégrer dans leur rapport annuel respectif.

Variation de la population 2016-2017	
Agglomération	-0.12% (-102 habitants)
Canton	+1.01%
Sarine	+0.28%
Singine	+0.65%

Comparaison de la croissance de la population résidente permanente (OFS)

Promotion des activités culturelles

○ Préavis de la Commission culturelle et décisions du Comité

En 2018, le *Comité* a suivi l'ensemble des préavis de la *CCult* relatifs aux requêtes de subventions annuelles et extraordinaires expertisées par les membres de cette commission. La *CCult*, composée de treize membres, est un organe consultatif. Ses préavis sont transmis aux membres du *DP*, qui étudient leur adéquation avec les règlements en vigueur, puis communiquent leur position au *Comité*.

Au cours de l'année 2018, la *CCult* s'est réunie à onze reprises en séance ordinaire et à trois reprises en séance extraordinaire, afin de préavisier près de 18 demandes de subventions annuelles et 33 requêtes concernant des subventions extraordinaires. Au cours de son activité, la *CCult* a également procédé à la réévaluation des treize associations bénéficiaires de subventions pluriannuelles pour la période 2016-2018.

En outre, 15 requêtes ont fait l'objet d'une décision de non-entrée en matière, ce qui représente une diminution de 50 % par rapport à l'année 2017. Ces décisions de non-entrées en matière constituent près de 23 % des requêtes évaluées en 2018. La diminution du nombre de non-entrées en matière est également liée, en 2018, à l'élaboration d'une Directive spécifiant les critères et la pratique de l'*Agglomération* en matière d'octroi de subventions culturelles (documentation complète sur le site de l'*Agglomération*).



○ Subventions culturelles pluriannuelles, période 2019-2021



Au terme d'une procédure d'évaluation menée conjointement avec les membres de la *CCult* d'avril à septembre 2018, les treize associations culturelles bénéficiaires de subventions pluriannuelles pour la période 2016-2018 ont été reconduites dans le cercle des acteurs culturels au profit d'un soutien pluriannuel pour la nouvelle période 2019-2021. L'enveloppe annuelle octroyée par Arrêtés du *Comité* pour la période 2019-2021 atteint un montant budgété de CHF 1'630'400 en 2019, soit 75 % des allocations de subventions culturelles. Le

Comité a ainsi accordé à cette catégorie d'acteurs culturels une augmentation globale de 6 % dès 2019. Cette évolution se réfère aux montants alloués pour la période précédente, 2016-2018.

Montants des Arrêtés du Comité aux associations bénéficiaires pour la période 2019-2021 :

Agglomération de Fribourg Subventions pluriannuelles 2019-2021- Associations	Montants 2018	Montants 2019	Montants 2020	Montants 2021
Tonverein Bad Bonn, Dürdingen	100'000	110'000	110'000	110'000
Belluard Bollwerk International, Fribourg	160'000	165'000	165'000	165'000
Les Concerts de l'Avent de Villars-sur-Glâne	30'000	30'000	30'000	30'000
Festival International de Films de Fribourg	175'000	180'000	180'000	180'000
Festival International de Musiques Sacrées, Fribourg	100'000	110'000	110'000	110'000
Fri-Art, Fribourg	130'000	140'000	140'000	140'000
Fri-Son, Fribourg	175'000	185'000	185'000	185'000
La Spirale, Fribourg	125'000	125'000	125'000	125'000
Le Nouveau Monde, Fribourg	140'000	140'000	140'000	140'000
Fondation Nouvel Opéra Fribourg / Neue Oper Freiburg (Fusion Opéra de Fribourg et Opéra Louise)	Opéra de Fribourg 100'000	NOF-Nouvel Opéra Fribourg 115'000	115'000	115'000
Rencontres de Folklore Internationales de Fribourg	95'000	100'000	100'000	100'000
Société des Concerts de Fribourg	85'000	90'000	90'000	90'000
Fondation du Théâtre des Osses, Givisiez Centre dramatique fribourgeois	130'000	140'000	140'000	140'000
Total des subventions pluriannuelles	1'545'000	1'630'000	1'630'000	1'630'000

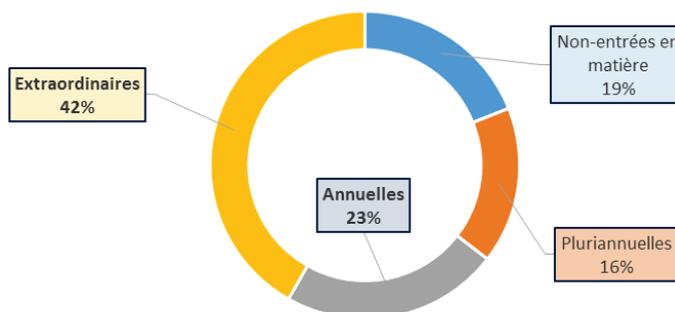
O Subventions ordinaires annuelles et extraordinaires

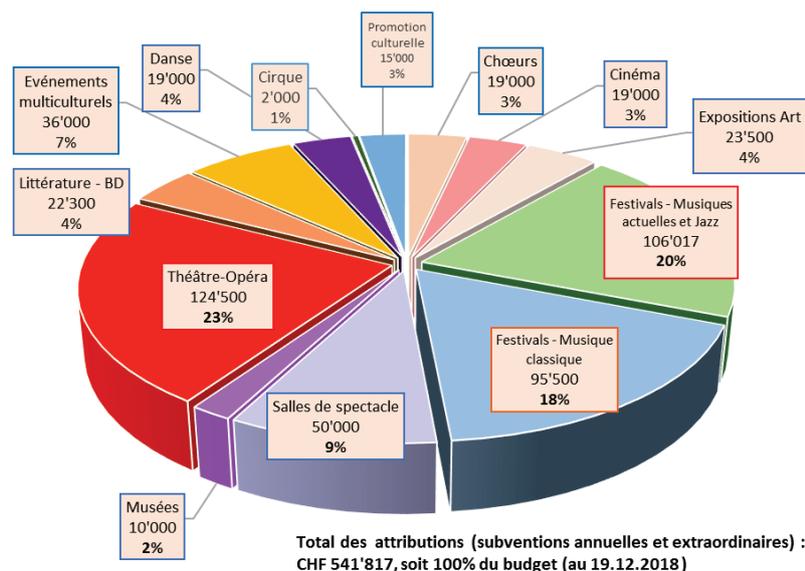
Un budget annuel de CHF 530'000 était disponible en 2018 afin de répondre aux demandes de subventions annuelles et extraordinaires des acteurs culturels régionaux. A cette enveloppe se sont ajoutées les contributions volontaires de sept communes non membres : Autigny, Ependes, Grolley, Schmiten, St.Ursen, Tafers et Prez-vers-Noréaz, pour un montant net de CHF 11'817. Le Comité a intégralement alloué cette enveloppe à 51 projets, afin d'assurer les initiatives des acteurs culturels répondant au Règlement régissant la reconnaissance d'importance régionale des activités culturelles.



Type de demandes traitées en 2018

Total des allocations (pluriannuelles, annuelles et extraordinaires) 2018 : CHF 2'086'817





Répartition des subventions annuelles et extraordinaires par domaine en 2018

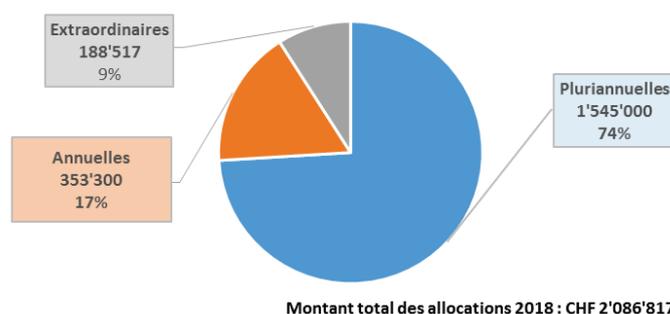
○ Répartition des subventions allouées aux acteurs culturels en 2018 par catégorie

La répartition du montant des subventions par catégorie montre que l'essentiel du budget est consacré aux associations bénéficiaires de subventions pluriannuelles. Un montant de 1.54 million de francs a en effet été octroyé à ces associations, ce qui représente 75 % du budget global des subventions culturelles de l'Agglomération en 2018. Respectivement, les allocations de subventions annuelles ont représenté 13,6 % et les subventions extraordinaires 12,4 % de l'enveloppe budgétaire disponible en 2018.



Le montant total des subventions annuelles et extraordinaires octroyées en 2018 pour des activités culturelles régionales atteint CHF 541'817 au 31 décembre 2018. Cela représente l'intégralité du budget disponible pour ce type de subvention. Le Comité a effectivement décidé de réaffecter le solde budgétaire résiduel 2018 à dix associations distinguées par la CCult (voir les tableaux suivants)

Répartition des allocations budgétaires 2018



Subventions pluriannuelles 2018 / 13 associations bénéficiaires

Belluard Bollwerk International (BBI)	160'000
Festival International de Films de Fribourg (FIFF)	175'000
Festival International de Musiques Sacrées (FIMS)	100'000
Fri-Art, Centre d'art de Fribourg	130'000
Fri-Son	175'000
La Spirale (SPI)	125'000
Opéra de Fribourg (NOF)	100'000
Théâtre des Osses (TDO)	130'000
Rencontres de Folklore Internationales de Fribourg (RFI)	95'000
Société des Concerts de Fribourg (SDC)	85'000
Le Nouveau Monde, Fribourg (LNM)	140'000
Tonverein Bad Bonn, Dürdingen (BB)	100'000
Concerts de l'Avent de Villars-sur-Glâne (CAV)	30'000
Montant total 2018	1'545'000

Subventions ordinaires annuelles 2018 / 18 associations bénéficiaires

Académie d'Orgue	11'000	Fête de la Danse - RESO	16'000
ADMA - Musique Ancienne	8'000	Keller Poche Theater	8'000
BédéMania	10'000	La Lanterne Magique	10'000
Convention Caritas CarteCulture	15'000	Le Bilboquet	18'000
Deutschfreib. Theatergruppe	7'000	La Nuit des Musées	10'000
Die Zauberalaterne	9'000	Orchestre des Jeunes de Fribourg	30'000
EclatsConcerts	10'000	Ensemble Pro Orlando	5'000
Kultur im Podium	30'000	Theater in Freiburg (DFAG)	46'000
Les Georges	70'000	International Piano Series	30'000
Montant intermédiaire (avant la réaffectation du solde budgétaire)			343'000

Subventions extraordinaires 2018 / 33 associations bénéficiaires

AOCSSM - Concerts St-Michel	3'500	Max Jendly Jazz Big Band	8'000
Szène 17	1'500	Histoires d'ici	1'000
Fondation Bindschedler	10'000	Compagnie Boréale	5'000
Festival Le Goulag	1'000	La Tour Vagabonde	20'000
Espace-Temps - Le Port	8'000	Centre d'Art WallRiss	10'000
Diachronie	3'000	Opus 89	10'000
Opéra Louise	13'000	Cirqu'ô Jeunes	2'000
FriScènes - Festival de théâtre	6'000	Ensemble Vocal Animato	1'000
Midi, Théâtre !	5'000	Mastazz Dance & Co	2'000
Chœur ARSIS	9'000	SMEM	8'000
Théâtre Crapouille	2'000	Les Amis de Bernard Schorderet	2'500
Bouillon de Culture	6'000	CREAHM	5'000
Association Jacques Thévoz	3'000	Salon du Livre Romand	7'000
Sangeet Swiss	1'000	Cibachrome	3'000
Compagnie AGP	4'000	Cie Pièces Jointes	5'000
Rocking Raccoons	7'000	Chœur d'enfants Chanteclair	1'000
Enchanteurs de Ste Thérèse	2'000		
Montant intermédiaire (avant la réaffectation du solde budgétaire)			175'500

Réaffectation du solde budgétaire 2018 / 10 associations bénéficiaires

BédéMania	2'300	Bouillon de Culture	2'000
Kultur im Podium	2'000	FriScènes - Festival de théâtre	1'000
Ensemble Pro Orlando	1'000	Max Jendly Jazz Big Band	2'017
Les Georges	5'000	Salon du Livre Romand	2'000
SMEM	5'000	Cie Pièces Jointes	1'000
Montant des réaffectations 2018			23'317

Récapitulatif des subventions culturelles octroyées en 2018

Subventions pluriannuelles	1'545'000
Subventions ordinaires annuelles	343'000
Subventions extraordinaires	175'500
Réaffectation du solde budgétaire 2018	23'317
Sous-total subventions annuelles et extraordinaires	541'817
Montant total octroyé en 2018	2'086'817

O Domaines couverts par les subventions culturelles de l'Agglomération en 2018

En tête de classement, les festivals et animations culturelles du domaine des **musiques actuelles et du jazz** représentent l'enveloppe la plus importante des soutiens financiers alloués par l'Agglomération en 2018, soit **31 %** du budget. Dans cette catégorie figurent aussi les institutions bénéficiaires de subventions pluriannuelles telles que Fri-Son, La Spirale, Le Nouveau Monde et Bad Bonn.

Le domaine du **théâtre et de l'opéra** arrive en seconde position en bénéficiant d'une enveloppe annuelle représentant **17 %** des ressources dédiées aux acteurs culturels régionaux en 2018.

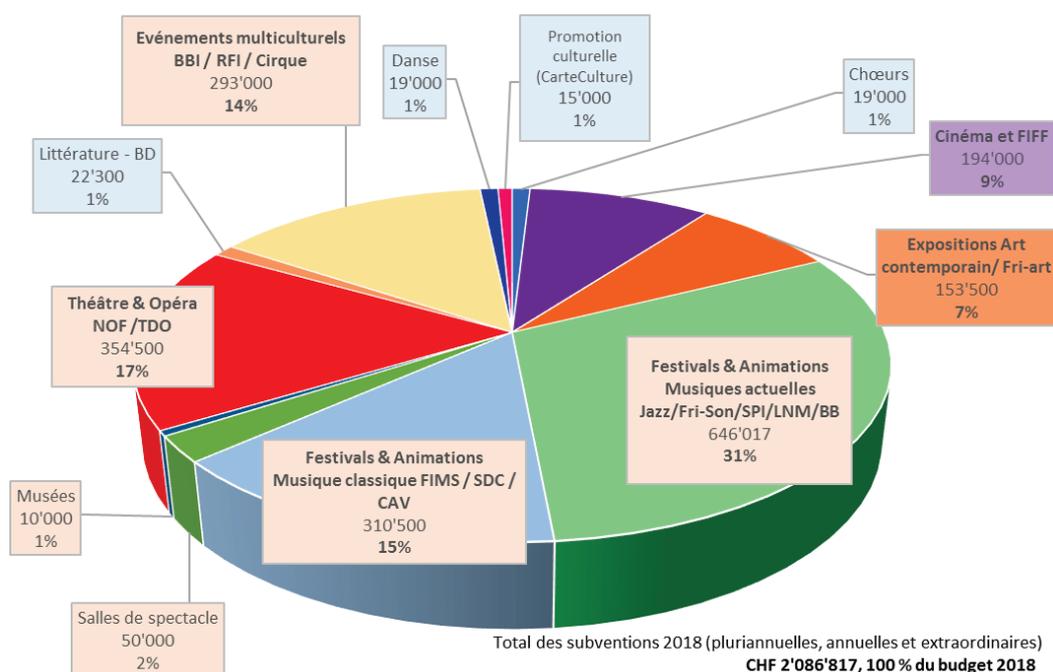
Le domaine des festivals de **musique classique et concerts** apparentés est soutenu à hauteur de **15 %** du budget annuel. Dans cette typologie sont également intégrées les institutions suivantes : le Festival International de Musiques Sacrées, la Société des Concerts de Fribourg et Les Concerts de l'Avent de Villars-sur-Glâne.

L'Agglomération a également financé en 2018, avec **14 %** de son budget de promotion culturelle, des **événements multiculturels d'importance régionale** tels que ceux du Belluard Bollwerk International, des Rencontres de Folklore Internationales ou encore des projets liés aux arts circassiens.

Le montant octroyé pour les **expositions d'art et les espaces d'art contemporain** (Fri-Art et WallRiss) représente **7 %** des ressources annuelles.

Enfin, on constate que les domaines de la danse, la littérature, les chœurs et les musées restent les moins bien nantis en matière de financement régional, avec en moyenne une allocation de 1 % chacun de l'enveloppe budgétaire 2018. Toutefois, cela est aussi le miroir de la nature des projets culturels développés par les acteurs professionnels sis dans le périmètre de l'agglomération. En effet, les demandes de soutien relatives à des activités culturelles dans les champs de la littérature ou de la danse sont relativement moins nombreuses que celles liées à des projets musicaux ou à des représentations théâtrales. De plus, selon la répartition des rôles inscrite dans la loi sur les affaires culturelles (LAC, mai 1991), les domaines de la création et des institutions muséales sont prioritairement soutenus par l'Etat de Fribourg.

En 2018, l'Agglomération maintient son soutien à la CarteCulture de Caritas Fribourg avec une allocation annuelle de CHF 15'000, afin de promouvoir une meilleure accessibilité de l'offre culturelle régionale.

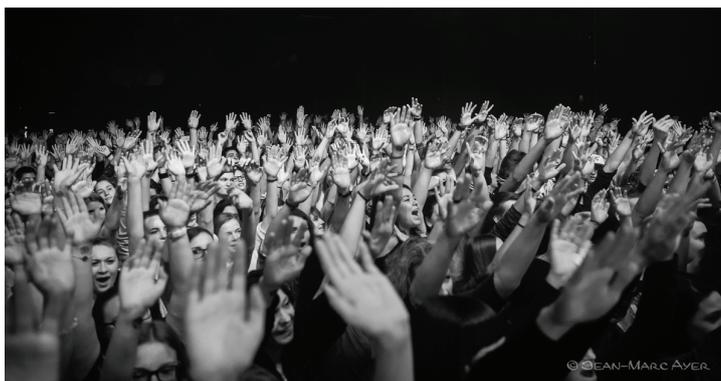


Répartition des subventions pluriannuelles, annuelles et extraordinaires par domaine en 2018

○ Perspectives budgétaires pour les subventions culturelles 2019

Après une période de stagnation de 2015 à 2017, le budget des subventions culturelles de l'*Agglomération* tend à suivre l'évolution de la population légale. En 2018, le budget de promotion culturelle a bénéficié d'un montant supplémentaire de CHF 35'000. Un montant global de CHF 2'075'000 pour le subventionnement des activités culturelles régionales a ainsi été adopté par le *Conseil* pour l'année 2018, soit une augmentation de 1,7 % par rapport à l'enveloppe budgétaire 2017, hors de participations volontaires des communes non membres de l'*Agglomération*. Les allocations budgétaires 2019 du *Comité* en faveur de la promotion culturelle témoignent, elles, d'une évolution favorable, avec une augmentation globale de 5 %, soit un budget total de CHF 2'179'200 réparti entre les subventions annuelles et extraordinaires (CHF 548'800) et les subventions pluriannuelles (CHF 1'630'400).

L'*Agglomération* entend donc poursuivre son engagement auprès des acteurs culturels en soutenant les activités d'envergure régionale. L'*Agglomération* soutient, dans la mesure de ses moyens, les besoins grandissants des acteurs culturels afin de consolider les structures et de participer encore davantage à leur professionnalisation. Par son engagement, elle promeut une offre



culturelle diversifiée et de qualité, accessible à la population régionale, tout en veillant à favoriser le bilinguisme. En outre, l'*Agglomération* accompagne et soutient chaque année les projets des associations culturelles professionnelles confirmées, en portant une attention particulière à l'essor de structures émergentes. Le budget 2019 prévoit d'ailleurs une dotation spécifique de CHF 5'000 destinée à la mise en œuvre d'un Prix à l'émergence qui sera décerné au cours du dernier trimestre.

Promotion touristique

L'*Agglomération* est liée par un mandat de prestations à *FTR* pour toute la période de la législature en cours (2017-2021). L'*Agglomération* dispose, sur la base dudit contrat, de trois voix au sein du *Comité* de *FTR*. Depuis le changement de législature, la représentation de l'*Agglomération* au sein de cet organe est assurée par Mmes Schwegler et Probst, ainsi que M. Frossard.

Le *Comité* de *FTR* s'est réuni à deux reprises en 2018 et l'assemblée générale de *FTR* s'est tenue le 24 mai 2018 à Marly. Comme prévu dans le nouveau mandat de prestations, une rencontre annuelle regroupe les représentants du tourisme des communes de l'*Agglomération* et la direction de *FTR*, en début d'année.

Si *FTR* devait résumer l'année touristique 2018 à un seul événement, l'ouverture des fortifications dans le cadre de l'année européenne du patrimoine culturel aurait naturellement la primeur. Cet événement peut s'ancrer dès à présent dans l'attractivité de la région et marque le début d'une série de produits de visites et d'animations sur cette thématique du Golf Urbain. Cette activité emblématique de la ville, souvent copiée mais jamais égalée, a été célébrée durant 12 mois, avec un parrain de circonstances en la personne d'Andreï Bykov, joueur au FC Gottéron.



Le fameux petit train touristique a également été auréolé d'une nouveauté attendue de longue date, celle d'un système « hop on/off », matérialisé par cinq arrêts le long du parcours et par un billet valable pour la journée entière.

FTR a déployé l'ensemble des mesures prévues par son plan marketing annuel et les fréquences globales indicatrices de la santé touristique sont satisfaisantes.

2.3 Dicastère des finances et des ressources humaines

Finances

En 2018, le *DF&RH* s'est réuni à douze reprises. Il a préparé deux projets de message qu'il a soumis au *Comité*, relatifs à la validation des comptes 2017 de *l'Agglomération* (message n° 19), respectivement à l'adoption du budget 2019 de *l'Agglomération* (message n° 24).

○ Validation des comptes 2017

Le *DF&RH* a assuré la préparation du bouclage des comptes 2017 et a élaboré le message y relatif (message n° 19), que le *Comité* a ensuite validé dans le cadre de sa séance du 29 mars 2018. Le *DF&RH* et le *DAEM* l'ont ensuite présenté à la *Commission financière de l'Agglomération (ci-après CF)* lors de sa séance du 7 mai 2018. Les comptes 2017 ont finalement été approuvés par le *Conseil* le 17 mai 2018.

○ Préparation du budget 2019

En 2018, le *DF&RH* a procédé à l'élaboration du budget 2019 et du message y relatif (message n° 24), que le *Comité* a validé au cours de sa séance du 13 septembre 2018. Ce projet de budget a ensuite été présenté par le *DF&RH* et le *DAEM* à la *CF*, le 1^{er} octobre 2018. Lors de la séance ordinaire du 11 octobre 2018, le *Comité* a soumis au *Conseil* le budget 2019 (fonctionnement et investissement), qui a été adopté.

○ Mise à jour de la planification financière 2019-2023

En 2018, le *DF&RH* a procédé à la mise à jour de la planification financière de *l'Agglomération* pour la période 2019-2023. Le 13 septembre 2018, le *Comité* a validé cette mise à jour, qui a ensuite été présentée le 1^{er} octobre 2018 à la *CF* par le *DF&RH*, puis transmise par le *Comité* au *Conseil* le 11 octobre 2018, pour information.

Ressources humaines

Le *Comité* a continué d'offrir à de jeunes universitaires la possibilité d'effectuer, après leur bachelor ou leur master, un stage pour se familiariser à la planification ou la gestion de projets dans les domaines de l'aménagement régional ou de la mobilité. Cette année, trois stagiaires ont été engagés pour prêter main forte au domaine de la culture (douze mois), en support à l'organisation des dix ans de *l'Agglomération* (huit mois), ainsi que dans les domaines de l'aménagement et de la mobilité (quatre mois).

○ Aménagement et mobilité

Mme Lauriane Grosjean a bénéficié d'un stage du 1^{er} janvier 2018 au 30 avril 2018. Elle a ensuite été engagée au 1^{er} mai 2018 en qualité de collaboratrice scientifique à l'aménagement régional.

○ Culture

Mme Marie Voirol a effectué un stage auprès de la Promotion culturelle du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018. Elle a notamment soutenu le travail de la Responsable de la Promotion culturelle en ce qui concerne les subventions culturelles et l'octroi des subventions pluriannuelles.

○ Communication et événementiel

Mme Claire-Andrée Nobs a été engagée en tant que stagiaire communication et événementiel du 1^{er} mai au 31 décembre 2018. Elle a été chargée de l'organisation des dix ans de *l'Agglomération*. Son poste a remplacé temporairement le poste de stagiaire traditionnellement affecté au *DAEM*.

○ Révision du Règlement du personnel

Dans le courant de 2018, le *DF&RH* a poursuivi le travail qu'il avait initié fin 2016 en vue d'une révision du Règlement du personnel de *l'Agglomération*. Ce travail doit aboutir à un projet que le *Conseil* sera amené à entériner en 2019.

3 Divers

○ Participation dans des groupes de travail

Les membres du *Comité* participent régulièrement aux séances des commissions du législatif de l'*Agglomération* que sont la Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement de l'*Agglomération* (CAME) (quatre séances) et la *CF* (six séances). Ils ont également participé aux séances des commissions consultatives que sont la *CARM* (cinq séances) et la *CCult* (onze séances ordinaires et trois séances extraordinaires).

En plus de ces séances liées au fonctionnement interne de l'*Agglomération*, les membres du *Comité* ont notamment pris part à plusieurs séances dans le but de maintenir les contacts institutionnels avec les autorités politiques au niveau cantonal ou régional :

- Comité de *RCS* : M. Steiert
- Groupe d'accompagnement de l'*Agglomération* (GAF) : Mme Burgener Woeffray ainsi que MM. Schneuwly et Philipona
- Comité de pilotage de la Conférence régionale pour des infrastructures régionales et un développement régional coordonné (CRID) : M. Schneuwly
- Comité de direction de *FTR* : Mmes Schwegler et Probst
- Comité de la Fondation Equilibre-Nuithonie : Mme Schwegler
- Comité de pilotage des *Assises* : M. Schneuwly

Le *Comité* est également amené à prendre part à plusieurs groupes de pilotage politiques qui concernent des projets importants développés dans le périmètre de l'*agglomération* :

- Comité de pilotage de la route d'accès à l'hôpital fribourgeois (HFR) : Mme Dévaud-Sciboz
- Comité de pilotage du projet de réaménagement de la place de la gare de Fribourg : Mme Dévaud-Sciboz
- Groupe de pilotage de la liaison Marly-Matran : M. Schneuwly
- Comité de pilotage *PAD* Taconnets Givisiez : Mme Dévaud-Sciboz
- Comité de pilotage du projet de requalification du quartier du Bourg : Mme Dévaud-Sciboz

Comité de pilotage Marly Innovation Center (MIC) : M. Marmier

Groupe de travail Chamblieux : M. Helbling

En sa qualité de commanditaire de prestations, l'*Agglomération* entretient également des rapports réguliers avec les *TPF* à différents niveaux :

- Groupe stratégique *Agglomération/TPF* : Mme Dévaud-Sciboz ainsi que MM. Schneuwly, Nobs et Helbling
- Groupe de travail réseau horaire *Agglomération/TPF* : Mme Dévaud-Sciboz ainsi que MM. Helbling et Nobs
- Groupe de travail finance, juridique, distribution *Agglomération/TPF* : MM. Helbling, Marmier et Nobs
- Groupe de suivi de la convention d'objectifs : Mme Dévaud-Sciboz ainsi que les représentants de l'*Agglomération* présents des autres groupes de travail qui sont intégrés dans un sounding board.

○ Affiliations

En 2018, le *Comité* n'a pas affilié l'*Agglomération* à de nouvelles associations et a maintenu le statu quo (principales affiliations : *RCS*, *Innoreg FR*, Chambre de commerce et d'industrie de Fribourg (CCIF), *EspaceSuisse*).

L'année écoulée a été marquée par l'engagement renforcé de l'*Agglomération* dans le cadre des différents organes de *RCS*. M. Steiert a en effet pris la vice-présidence de l'organisation. Elle regroupe les cantons de Berne, de Fribourg, de Neuchâtel, de Soleure et du Valais, ainsi que plusieurs villes, communes et organisations régionales, dont l'*Agglomération*. *RCS* a pour but de renforcer les régions concernées en tant qu'espace de vie et espace économique novateur, tant sur le plan national qu'international. Afin

d'atteindre ces objectifs, elle concentre ses activités sur les sept thèmes clés suivants : centre politique, pôle de santé, région capitale suisse, smart capital region, cluster food & nutrition, développement économique et territorial intercantonal, transport et bilinguisme.

En 2018, l'*Agglomération* a co-organisé une journée de conférences consacrées à la mobilité du futur, réunissant les décideurs politiques et économiques. La manifestation a eu lieu le 23 novembre 2018 à Düringen, en présence de quelque 200 personnes en provenance de toute la région.

4 Informations générales

○ Collaboratrices et collaborateurs de l'*Agglomération* en 2018

Secrétariat général	M. Félicien Frossard à 100 %
Coordination des mesures des projets d'agglomération	M. Gonçalo Bico à 100 % (jusqu'au 30 juin 2018)
	M. Johan Grossmann à 100% (dès le 1 ^{er} juillet 2018)
Aménagement	M. Yannick Riedo à 100 %
	M. Pietro Jaeggli à 80 % (jusqu'au 30 avril 2018)
	Mme Lauriane Grosjean à 100% (dès le 1 ^{er} mai 2018)
Mobilité	M. Luc Tomasetti à 100 % (jusqu'au 28 février 2018)
	M. François Périllon à 90 % (dès le 1 ^{er} mars 2018)
Promotion économique	Mme Snezana Peiry à 100 %
Promotion culturelle	Mme Inès Binggeli-Roquillas à 100 %
Finances et Ressources humaines	M. Jean-Noël Tercier à 100 %
Secrétariat du <i>Conseil</i>	Mme Noémie Nicolas à 100 %
Secrétariat administratif	Mme Aline Junod à 90 %
	Mme Virginie Zube à 40 %

○ Ouverture des bureaux

Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h

○ Crédits Photos

Agglomération (p. 9, p. 13, p. 20, p. 21), *La Cantonale* (p. 9), Alain Wicht (p. 24), Stéphane Schmutz (p. 24), Guillaume Baeriswyl (p. 25), Take Off Productions (p. 26), Jean-Marc Ayer (p. 29), Pierre Cuony (p. 29).

Annexe - Liste des membres du Conseil 2018

Nom Name	Prénom Vorname	Commune Gemeinde	
Achermann	Marius	Avry	
Moret	Michel		
von der Weid	Géraldine		
Gury Racine	Jacqueline	Belfaux	
Litzistorf	Gabriel		
Lüthi	Marc		
Stockel	Velko	Corminboeuf	
Angéloz	Chantal		Membre démissionnaire / zurückgetretenes Mitglied (28.02.18)
Lunghi	Alain		
Rhême	Dominique		
Viel	Dario		Membre entrant / eintretendes Mitglied (27.06.18)
Bächler	Laurent	Düdingen	
Brügger	Adrian		
Hauswirth	Urs		
Johner-Tschannen	Anita		
Walther	Ernst-Peter		
Werro	Moritz		
Acklin Zimmermann	Béatrice	Fribourg	
Allenspach	Christoph		
Altermatt	Bernhard		
Collaud	Oliver		
Collaud	Gérald		
de Reyff	Charles		
Galley	Liliane		
Giller	Christophe		
Graden	Lise-Marie		Membre démissionnaire / zurückgetretenes Mitglied (31.05.18)
Mosoba	Immaculée		Membre entrant / eintretendes Mitglied (28.08.18)
Hayoz	Jérôme		
Menétréy	Fabienne		
Perritaz	Pierre-Alain		
Rhally	Georges		
Schneuwly- Aschwanden	Eleonora		
Thiémond	Cécile		
Vorlet	Philippe		
Walter	Lionel		
Zbinden	Marie	Membre entrant / eintretendes Mitglied (15.05.18)	
Colella	Vladimir	Givisiez	
de Reyff	Gilles		
Känel	Daniel		Membre démissionnaire / zurückgetretenes Mitglied (04.05.18)
Schuwey	Hervé	Granges-Paccot	
Barras	Jean-Louis		
Jaquet	Marjorie		
Litandi	Yves		
Overney	Alexis	Marly	
Boéchat	Jean-Marc		
Clerc	Bernard		
Humbert	Jean-Luc		
Maillard	Christophe		
Oertig	Jean-Pierre		
Romanens	Eric	Matran	
Dorthe	Sébastien		
Dumoulin	Jean-Luc		
Réat	Nicolas	Villars-sur-Glâne	
Andina	Marc'Aurelio		
Carrel	Pierre-Emmanuel		
Dietrich	Jacques		
Grangier	François		
Küttel	Dimitri		
Monney	Claude		Membre entrant / eintretendes Mitglied (05.11.18)
Schmidt	Nicolas		Membre démissionnaire / zurückgetretenes Mitglied (14.09.18)
Schnarrenberger	Loris		